

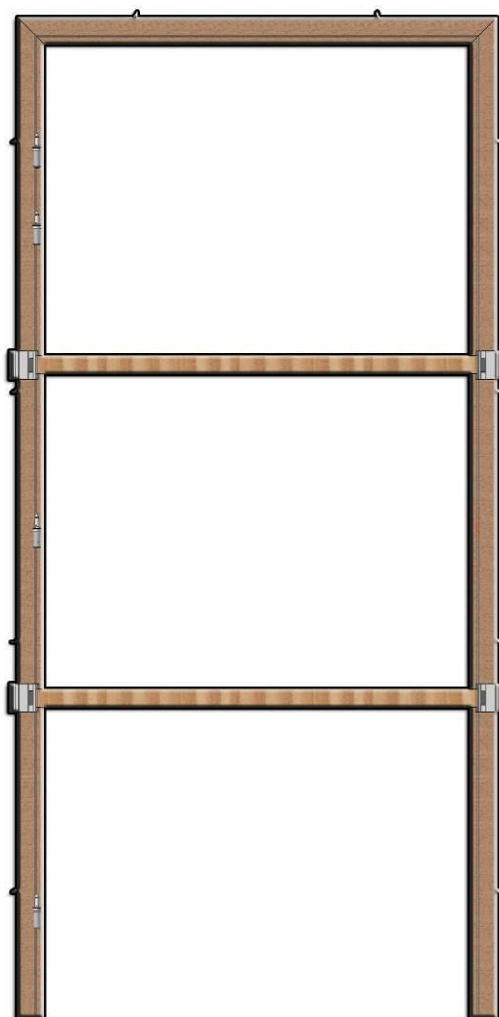
NOTICE DE POSE

DORMANT EN BOIS

Doc n° : RD_NP_POSE_HB_G

Application : 21/07/2016

Mise à jour : 01/12/2025



Adresses sur quefairedemesdechets.fr



3 Allée des Ajoncs
Z.A.C. de la Montane EST 1
19800 EYREIN

Tél. : 05 55 20 82 98

Fax : 05 55 20 92 30

contact@polytech-bp.fr
www.polytech-bp.com

1. SOMMAIRE

1. SOMMAIRE	2
2. TERMINOLOGIE	4
3. PRECAUTIONS D'EMPLOI CONCERNANT LES DORMANTS EN BOIS	4
3.1. Manutention	4
3.2. Réception	4
3.1. Stockage	4
3.2. Assemblage	4
3.3. Rappel et définition	5
4. VERIFICATIONS	6
5. POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR SCCELLEMENT DANS UNE CLOISON RIGIDE (EI30 - EI60 - EI90) ...	7
5.1. Type de scellement possible	7
5.2. CAS 1 : Dormant en bois à sceller dans une paroi béton d'épaisseur identique à celle du dormant ou de la rainure à brique	8
5.3. CAS 2 : Bâti bois à sceller dans une paroi béton en feuillure	8
6. POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR FIXATION DANS UNE CLOISON RIGIDE (EI30)	9
6.1. Type de fixation d'un dormant en bois dans une paroi rigide	9
6.2. Fixation d'un dormant en bois avec précadre en bois scellé ou vissé	12
6.3. Fixation d'un dormant en bois dans une paroi rigide avec un débord de 20 mm maximum avec la cloison .	14
6.4. Fixation d'un dormant en bois dans une paroi rigide avec un débord de 20 mm à 40mm maximum par rapport au nu de la cloison	17
7. POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR FIXATION DANS UNE CLOISON RIGIDE (EI60)	19
7.1. Type de fixation d'un dormant en bois dans une paroi rigide	19
7.1. Fixation sur paroi rigide sans précadre sans calfeutrement	20
7.2. Fixation sans précadre, avec calfeutrement	20
7.3. Fixation d'un dormant en bois avec précadre en bois scellé ou vissé	22
7.4. Fixation d'un dormant en bois dans une paroi rigide avec un débord de 20 mm maximum avec la cloison .	23
8. POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR FIXATION DANS UNE CLOISON RIGIDE (EI90)	26
8.1. Type de fixation du dormant en bois dans une paroi rigide	26
8.2. Fixation du dormant en bois dans une paroi rigide avec calfeutrement	27
8.3. Fixation du dormant en bois dans une paroi rigide munie d'un précadre en bois scellé avec calfeutrement	27
9. POSE D'UN DORMANT BOIS EN PAROI SUPPORT ASSOCIEE – mode de pose à l'avancement (EI30 – EI60) 28	
9.1. Mise en oeuvre de l'ossature de la cloison	28
9.2. Mise en oeuvre des plaques de parement de la cloison	29
9.3. Vérifications	29
10. POSE D'UN DORMANT EN BOIS EN PAROI SUPPORT ASSOCIEE – mode de pose fin de chantier (EI30 – EI60)	30
10.1. CAS 1 : Fixation du dormant en bois dans une réservation d'une paroi flexible (mode fin de chantier)	30
10.2. CAS 2 : Fixation du dormant en bois sur un précadre monté dans une paroi support associée (mode fin de chantier)	32
10.3. CAS 3 : Fixation du dormant en bois avec un débord de 20mm maximum par rapport au nu de la cloison – mode de pose dans une paroi support associée (mode fin de chantier) – (EI30- EI60)	35
10.4. CAS 4 : Fixation du dormant en bois avec un débord de 20mm à 40mm maximum par rapport au nu de la cloison – mode de pose dans une paroi support associée (mode fin de chantier) - (EI30)	39
11. RENFORT DE CLOISON POUR POSE D'UN DORMANT BOIS EN PAROI SUPPORT ASSOCIEE AVEC UN DEBORD DE 20MM MAXIMUM - (EI30 - EI60)	41

11.1.	Mise en œuvre de l'ossature de la cloison	41
12.	POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR FIXATION ENTRE MURS (EI30 - EI60)	42
12.1.	CAS 1 : Fixation du dormant en bois entre parois rigides (mode fin de chantier)	42
12.2.	CAS 2 : Fixation du dormant en bois entre parois flexibles (mode fin de chantier)	42
12.3.	CAS 3 : Fixation du dormant en bois entre une paroi rigide et une paroi flexible (mode fin de chantier)	43
12.4.	CAS 4 : Fixation du dormant en bois entre une paroi rigide et une paroi flexible dans une paroi flexible de refend	44

2. TERMINOLOGIE

On désigne par dormant le terme générique pour une huisserie ou un bâti. Ces deux types de dormants se distinguent de la manière suivante :

- Huisserie : ep. $\geq$ ep. cloison
- Bâti : ep. $<$ ep. cloison

3. PRECAUTIONS D'EMPLOI CONCERNANT LES DORMANTS EN BOIS

3.1. Manutention

Les dormants en bois doivent être manipulés et transportés tel que décrit au § 5.1 du DTU 36.2.

3.2. Réception

Il appartient à l'entrepreneur de procéder à la réception et au contrôle des blocs-portes comme décrit au §5.2 du NF DTU 36.2. La vérification des palettes et de son contenu est à effectuer impérativement à la réception de la livraison, avant de signer le bordereau du transporteur. Dans le cas d'anomalies constatées par l'entrepreneur et le chauffeur, l'entrepreneur doit noter les réserves sur l'émargé du chauffeur et en réaliser une copie. Une confirmation de réserves est à faire au transporteur dans les 48h par courrier recommandé. Les recommandations sont indiquées au dos du bon de livraison : « Avis Important Réception Marchandises », et une étiquette d'alerte est apposée sur les palettes :



3.1. Stockage

Les dormants en bois doivent être stockés suivant le §5.3 du NF DTU 36.2 dans un local sec et ventilé, à l'abri des intempéries et projections diverses et sur des supports plans et stables. Les dormants en bois, le temps de leur stockage doivent conserver leurs protections (carton ou film protecteur protégeant chaque palette) jusqu'au moment de leur pose sur chantier.

Afin de ne pas engendrer de déformations dans le cas où les dormants en bois seraient empilés, le stockage doit se faire en piles aérées et dégagées du sol comme précisé au §5.3.2 du NF DTU 36.2.

Dans le cas où les dormants en bois ou les blocs-portes seraient stockés plus d'un mois sur chantier, il est nécessaire de stocker ceux-ci dans un local spécifique dont les conditions hygrothermiques seront aussi proches que possible de celles prévisibles des locaux dans lesquels les blocs-portes seront installés.

Il est recommandé de stocker les accessoires dans un local sécurisé fermant à clé.

3.2. Assemblage

Les dormants en bois peuvent être livrés assemblés ou en botte. Dans ce dernier cas, veuillez-vous référer à la notice d'assemblage « RD_NP_HB_ONG » pour les dormants en bois avec assemblage en coupe d'onglet ou « RD_NP_HB_CHA » pour les dormants en bois avec assemblage en chapeau, fournie avec le produit (1/commande)

3.3. Rappel et définition

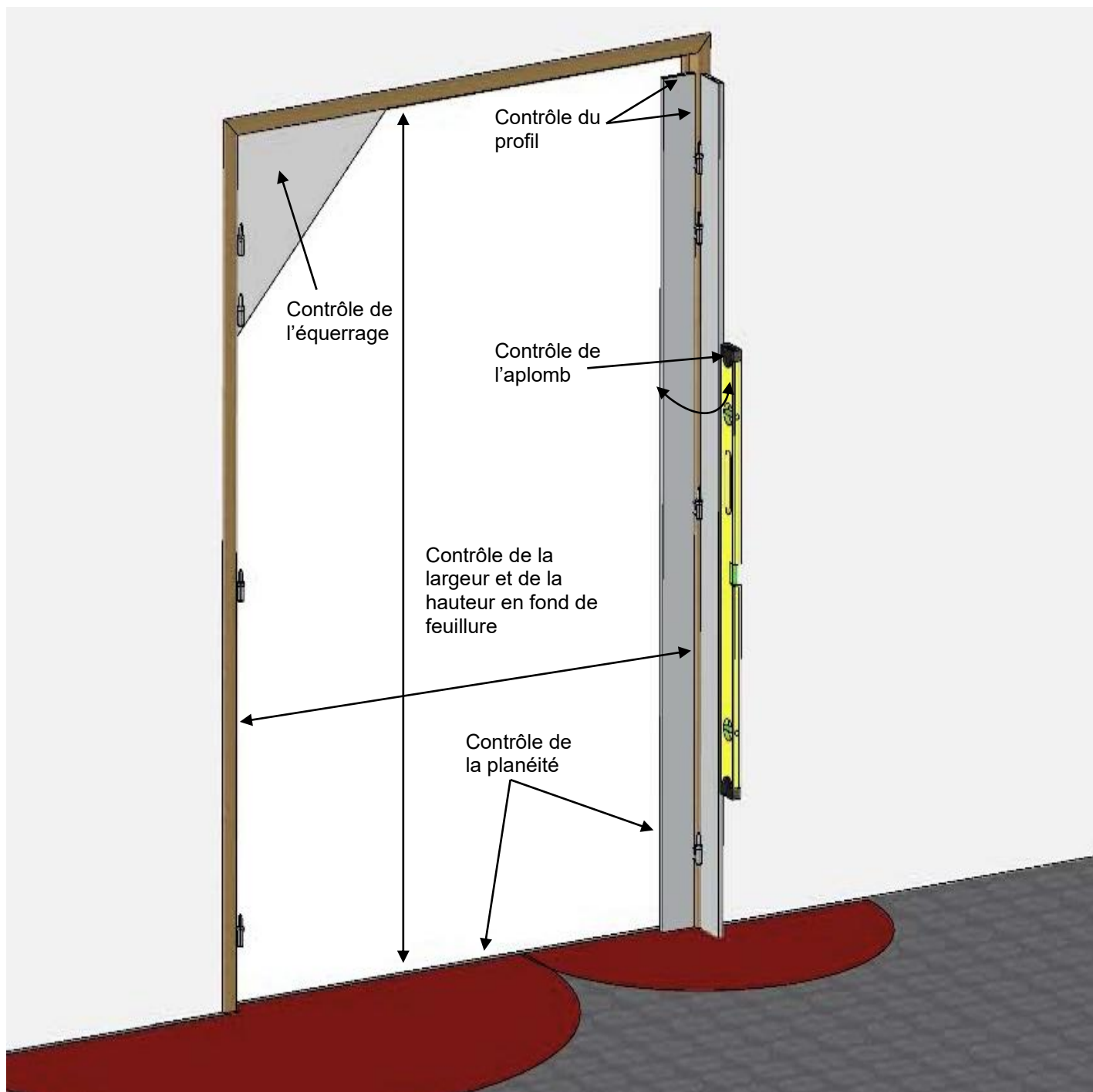
L'assemblage des différents composants constituant les parois doit être réalisé conformément à leur D.T.U respectifs, voir D.T.U 36.2 §6.1.

Type de paroi support			EI30	EI60	EI90
Paroi rigide	Haute densité $\geq 850 \text{ kg/m}^3$	béton armé	Ep mini 68	Ep mini 68	Ep mini 98
		Blocs béton ou parpaings pleins	Ep mini 100	Ep mini 100	Ep mini 100
		Briques en terre cuite			
	Faible densité $> 450 \text{ kg/m}^3$	Carreaux de plâtre	Ep mini 100	Ep mini 100	-
		Blocs béton cellulaire			
		Briques en terre cuite			
Paroi flexible	Associée	Cloison à ossature métallique et parements en plaques de plâtre BA13 / BA15 / BA18 / BA25	Ep mini 72	Ep mini 98	-

L'ensemble des parois rigides ou flexibles mises en œuvre doit justifier d'un procès-verbal de résistance au feu-en cours de validité et adapté aux exigences de la réglementation.

4. VERIFICATIONS

Lors de la pose des dormants, les vérifications suivantes sont impératives :



- aplomb des montants et leur parallélisme (avec un fil à plomb ou un niveau)
- équerrage entre la traverse et les montants (avec une équerre)
- rectitude des profils car les éléments peuvent se déformer (avec une règle)
- planéité du sol afin que la porte ne touche pas le sol lors de sa manipulation
- fonds de feuillure (hauteur et largeur)

5. POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR SCELLEMENT DANS UNE CLOISON RIGIDE (EI30 - EI60 - EI90)

5.1. Type de scellement possible

Le dormant en bois peut être scellé dans une paroi rigide selon les façons suivantes :

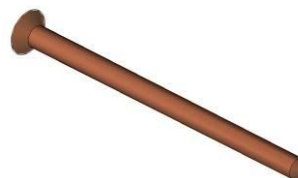
3 types de scellement possibles



pattes à sceller



clous à bateau

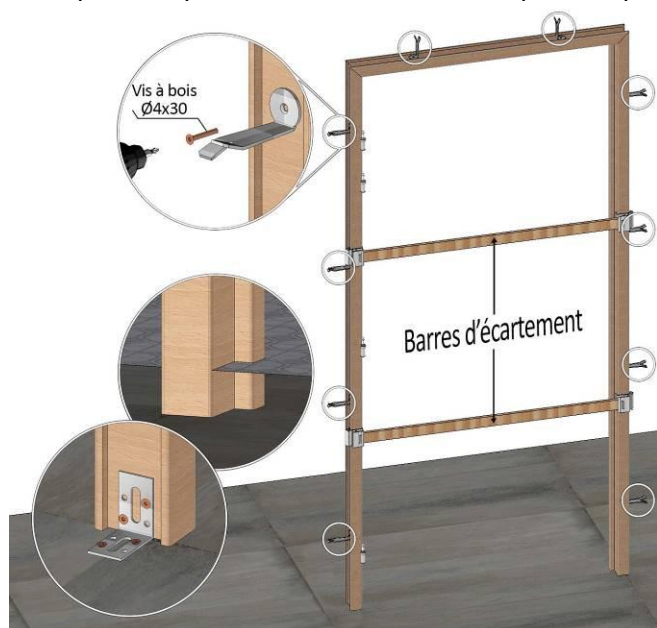


vis à bois

Les **pattes à sceller** sont à fixer sur le dormant en bois par l'intermédiaire de vis à bois Ø4x30 tandis que les **clous à bateau** et les **vis à bois** se fixent directement sur le dormant.

La longueur minimale des pattes à sceller, clous à bateau, vis à bois est de **80mm**. Chaque pied de dormant est soit noyé dans le sol en béton, soit fixé au moyen d'une équerre métallique vissée à l'arrière du dormant, et vissée ou pisto-scellée dans le sol béton. Les dimensions minimales de l'équerre de fixation est de 50x50x30 mm à 2 ou 3 pans, épaisseur $2 \leq ep. \leq 4\text{mm}$, l'équerre sera fixée avec des vis à bois Ø 4x30 minimum.

Exemple avec pattes à sceller sur dormant pour simple vantail :



1. Mettre le type de fixation choisi à raison de minimum **4** par montant et **2** par traverse dans le cas d'un bloc-porte simple vantail ou **3** dans le cas d'un bloc-porte à double vantaux
2. Dans le cas d'un dormant avec talon, recouper ce dernier si nécessaire. Des équerres peuvent être ajoutées au pied des deux montants.
3. Dans le cas d'un dormant sans talon, vous pouvez ajouter des équerres aux pieds de celui-ci afin de fixer les montants à la dalle béton.

Assembler le dormant à la cloison selon les spécifications suivantes :

- Retirer les barres d'écartement avant scellement (cas support béton)

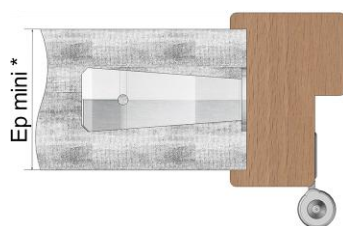
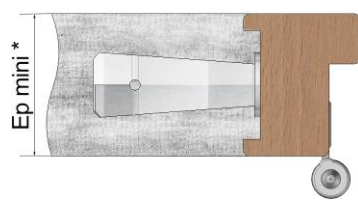


Dans le cas d'un support type parpaings ou briques, retirer les barres d'écartement au fur et à mesure du montage du support

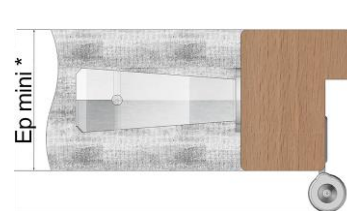
- Sceller le dormant selon les cas ci-après tout en veillant à ce que celle-ci conserve sa géométrie :

5.2. CAS 1 : Dormant en bois à sceller dans une paroi béton d'épaisseur identique à celle du dormant ou de la rainure à brique

Dormant avec rainure à brique



Dormant à dos droit



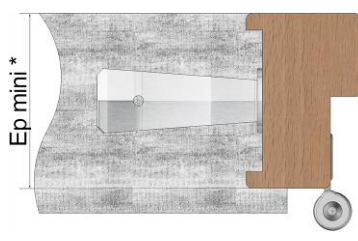
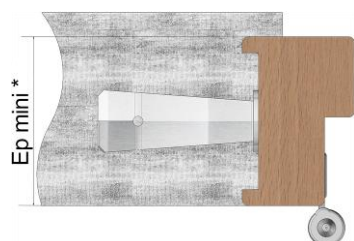
Possibilité de mettre des couvre-joints en bois d'épaisseur indifférente et d'essence indifférente lorsque le dormant est affleurant à la paroi support.

Les dormants bois simple action (représentés ici) et les dormants bois va-et-vient sont à sceller de la même manière.

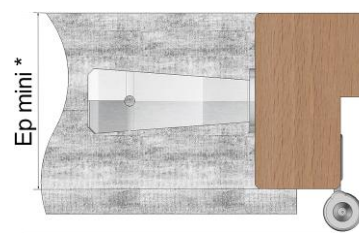
* Voir tableau sous « Rappel et définition » p 5

5.3. CAS 2 : Bâti bois à sceller dans une paroi béton en feuillure

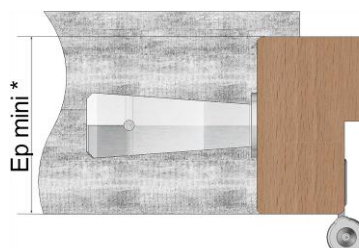
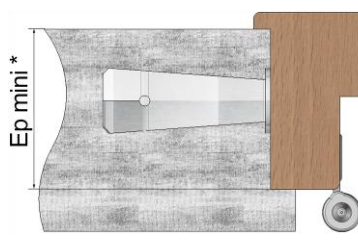
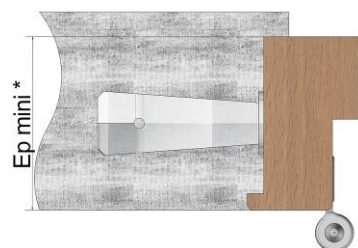
Bâti avec rainure à brique



Bâti à dos droit



Bâti type placomur



* Voir tableau sous « Rappel et définition » p 4

Nota : La section mini des dormants dépend du procès-verbal de résistance au feu du bloc-porte.

6. POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR FIXATION DANS UNE CLOISON RIGIDE (EI30)

6.1. Type de fixation d'un dormant en bois dans une paroi rigide

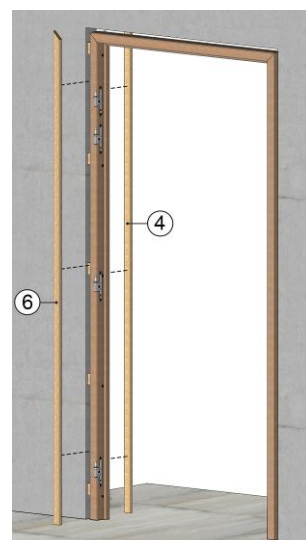
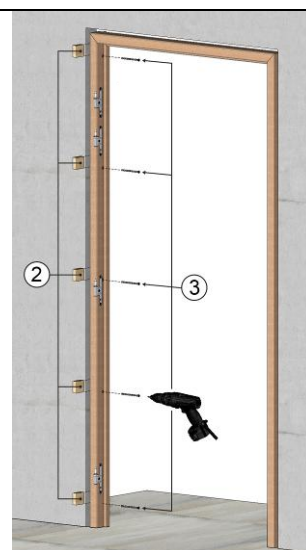
Le bâti en bois peut être fixé dans une réservation d'une paroi rigide.

2 types de fixations possibles	
	
Vis béton (dim mini : Ø 7,5x100)	Vis + chevilles polymère

6.1.1. Mise en œuvre du dormant en bois

1. Positionner le dormant dans son support et le caler provisoirement, si nécessaire. Contrôler la verticalité des montants et l'horizontalité de la traverse avec une règle et un niveau. Vérifier l'aplomb du dormant en bois. Agir sur l'épaisseur des cales pour assurer le bon équerrage, l'aplomb et la rectitude des profils. Vérifier les dimensions en fond de feuillure (hauteur et largeur).
Vérifications : Voir § 4
2. Percer les trous de fixation sur le dormant avec un foret à bois de diamètre adapté au type de fixation choisi au pas maxi de 600 mm (1er perçage à 100 mm du bas et du haut du dormant, (3)) et reporter les perçages sur le support béton (prise de la vis dans la paroi de 40mm mini, (2)). Les trous de fixation seront à une distance de 30mm mini du parement (face ouverture) du dormant. Dans le cas des vis + chevilles polymère, déposer le dormant, mettre ces dernières en place dans les trous de fixation et remettre le dormant (voir Etape 1)*
3. Installer les cales définitives en bois de masse volumique $\geq 600\text{kg/m}^3$ à proximité de chaque trou de fixation (2) afin de positionner le dormant dans sa réservation avec un jeu entre le dormant et la paroi support conforme aux cas présentés ci-dessous.
4. Fixer le dormant en bois à l'aide de vis béton sans cheville de dimensions mini Ø 7,5x100mm ou de vis pour chevilles polymère. Commencer de l'une des extrémités du dormant pour terminer à l'autre
5. Si nécessaire, mettre en place un couvre-joint d'épaisseur mini **conforme aux cas présentés ci-dessous** au droit du plan de jonction sur une première face du dormant (4)
6. Selon les cas, combler l'espace restant entre le dormant et la paroi support avec un des systèmes de calfeutrement présenté dans les cas ci-dessous.
7. Si nécessaire, mettre en place le 2nd couvre-joint sur la deuxième face du dormant (6).

* Dans le cas des parois support en blocs de béton cellulaire, les vis béton sans cheville devront être vissées sans pré-perçement.



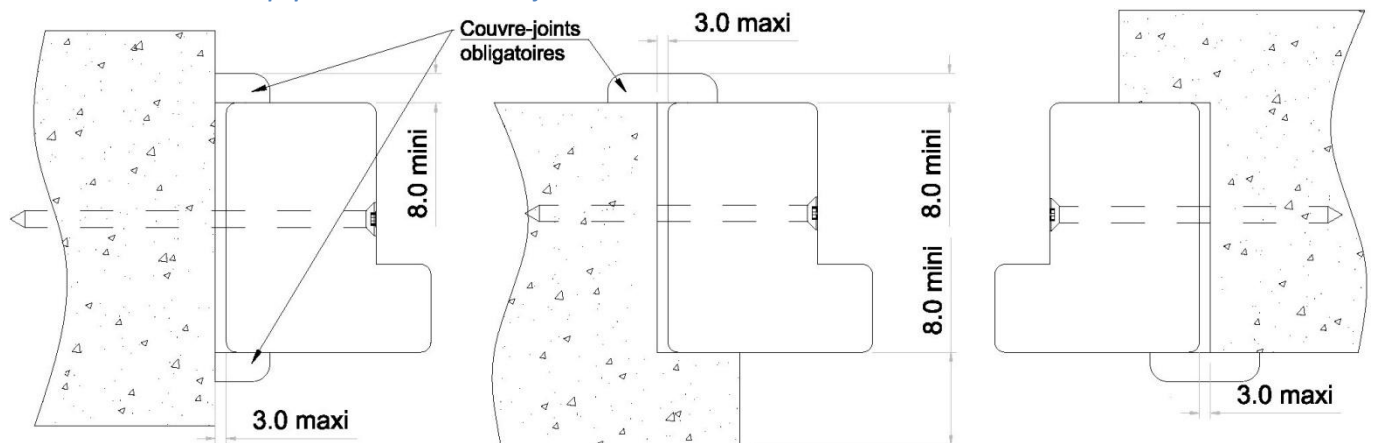
Selon les cas et la performance FEU du bloc-porte, se reporter aux paragraphes correspondants dans lesquels sont indiqués les différents cas d'assemblage possibles et de calfeutrement. Les différents cas d'assemblage possibles et de calfeutrement sont les suivants :

6.1.2. Fixation directe sur paroi rigide

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton sans calfeutrement

Couvre-joints obligatoires

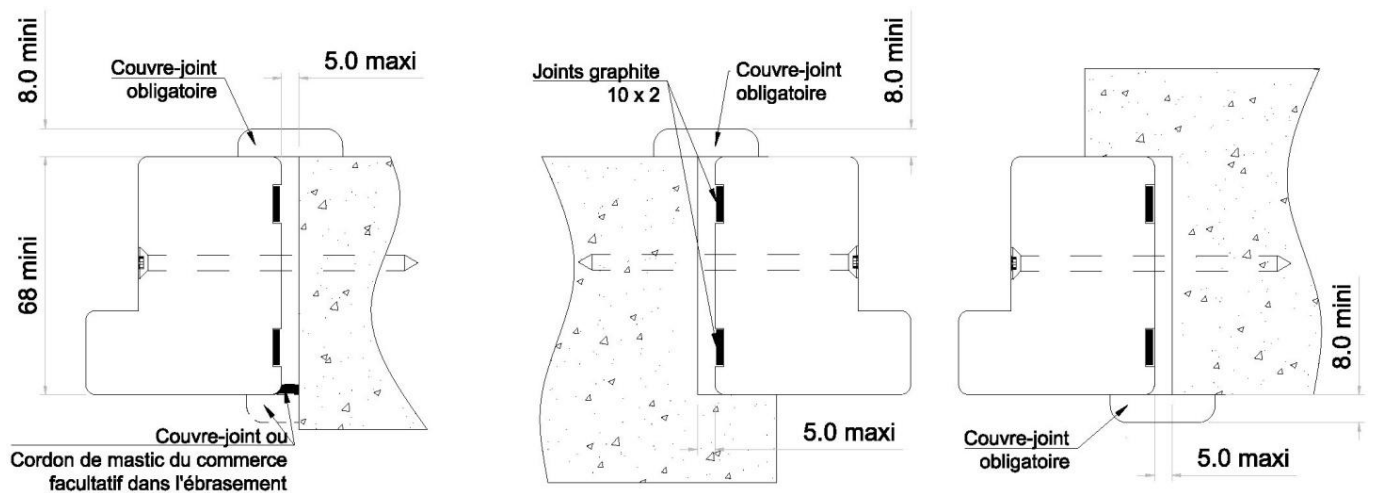
Jeu maxi : 3mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm



Fixation du dormant en bois dans une paroi béton sans calfeutrement

Couvre-joints obligatoires à l'arasement | Couvre-joint ou joint mastic optionnel dans l'ébrasement

Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint à l'arasement : 8mm

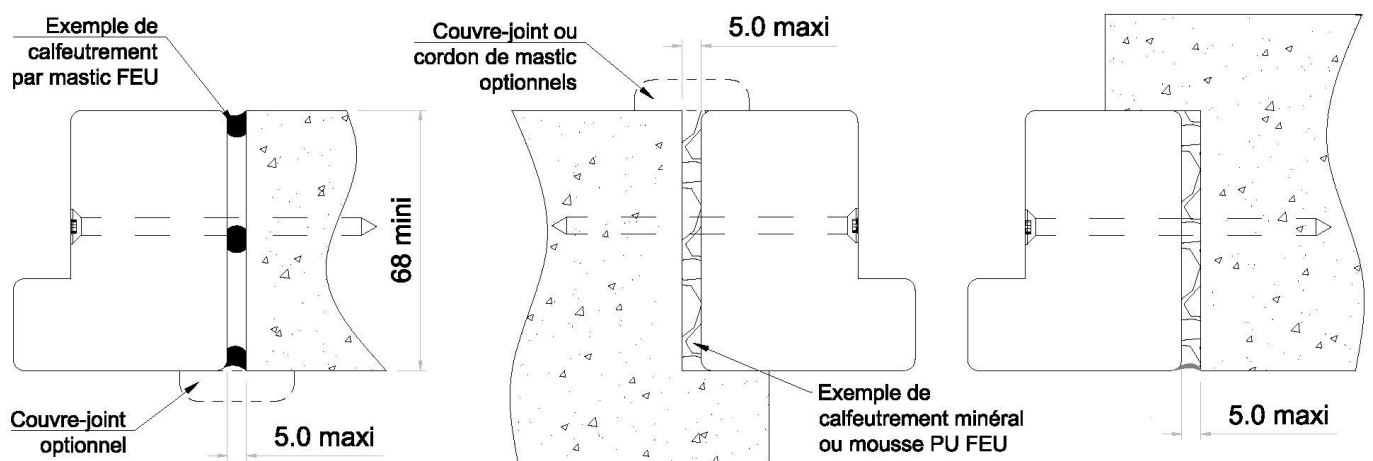


6.1.3. Fixation sans précadre, avec calfeutrement

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton avec calfeutrement minéral, mastic FEU ou mousse PU FEU

Couvre-joints ou joints mastic de finition optionnels

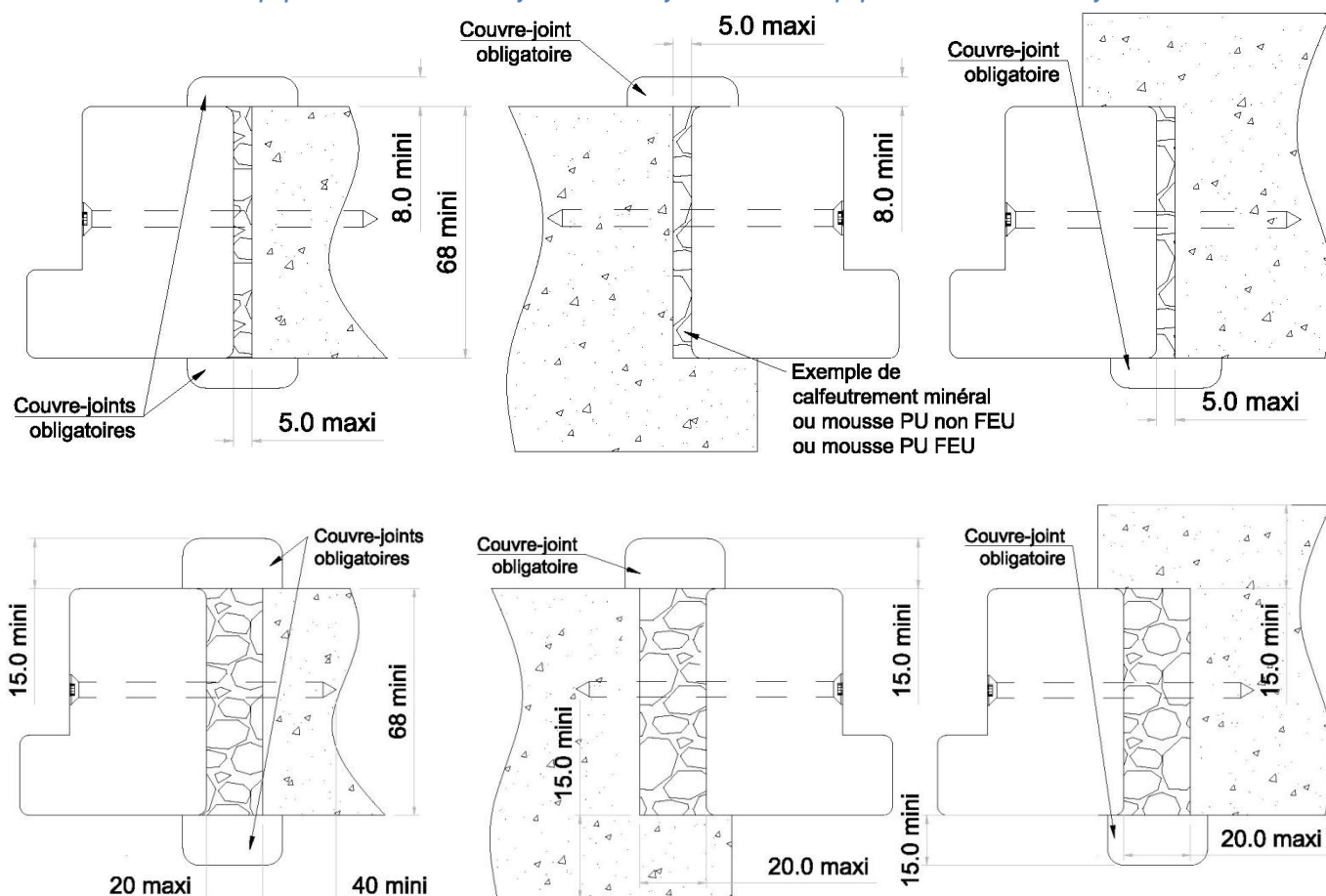
Jeu maxi : 5mm



Fixation du dormant en bois dans une paroi béton avec calfeutrement minéral ou mousse PU FEU ou NON FEU

Couvre-joints obligatoires

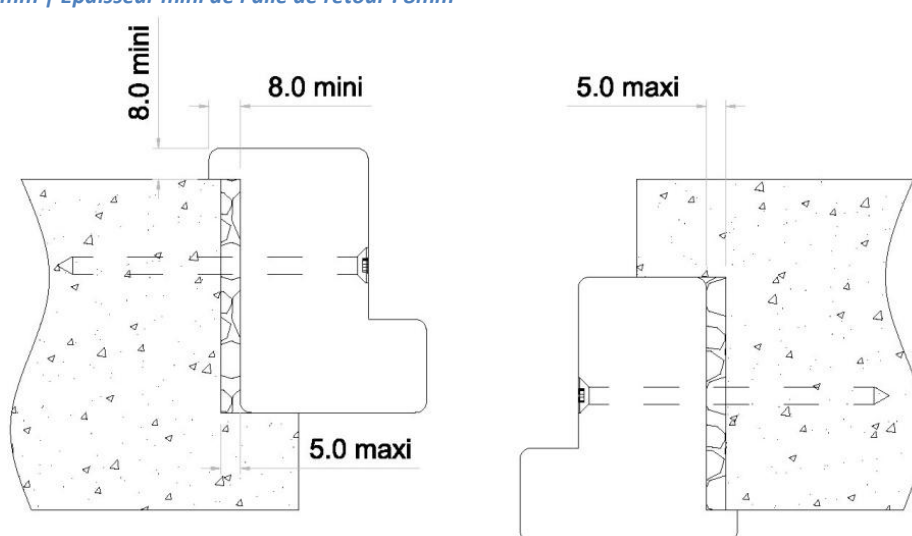
Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm ou jeu maxi : 20mm | Epaisseur mini du couvre joint : 15mm



Fixation du dormant en bois dans une paroi béton avec calfeutrement et aile de retour

Tous calfeutrements minéraux et PU FEU et NON FEU autorisés

Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini de l'aile de retour : 8mm



6.2. Fixation d'un dormant en bois avec précadre en bois scellé ou vissé

Le dormant peut être fixé dans une réservation d'une paroi rigide par l'intermédiaire d'un précadre en bois.

Le précadre, d'épaisseur minimale 20mm et de masse volumique supérieure ou égale à 600 kg/m³ est :

- scellé conformément au §5 POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR SCELLEMENT DANS UNE CLOISON RIGIDE (EI30 - EI60 - EI90)
- soit fixé à la paroi rigide à l'aide de vis béton sans cheville de dimensions minimales Ø 7,5 x 60 ou de systèmes de vis et chevilles polymère au pas moyen de 600 [mm] conformément au § 6 POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR FIXATION DANS UNE CLOISON RIGIDE (EI30)

Les différents cas d'assemblage possibles sont les suivants :

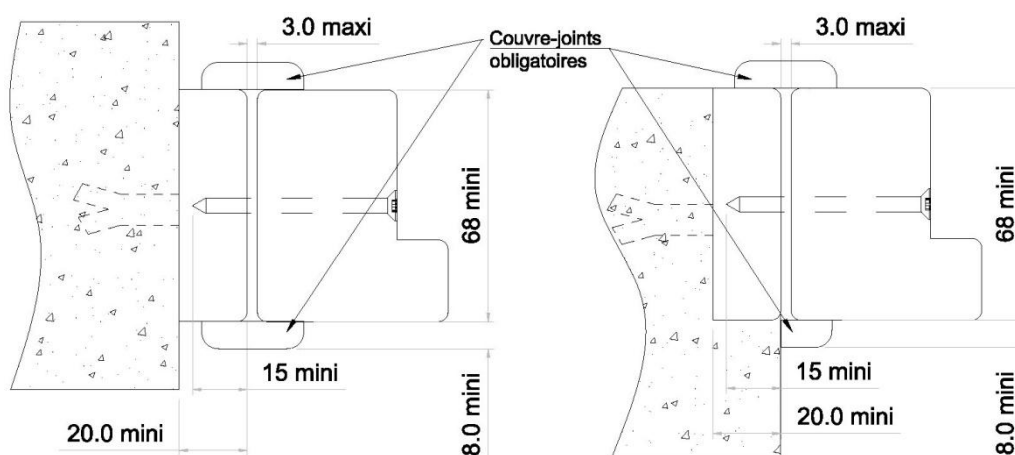
6.2.1. Dormant en bois avec précadre sans calfeutrement

■ Cas d'un bloc-porte EI30 :

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton, munie d'un précadre en bois scellé ou vissé, sans calfeutrement

Couvre-joints obligatoires

Jeu maxi : 3mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm

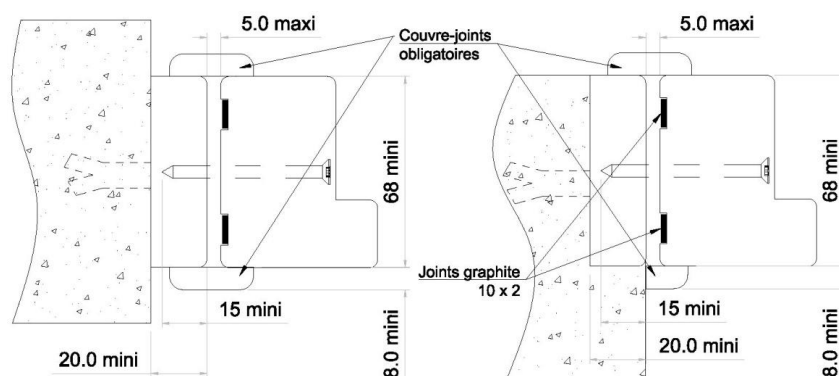


■ Cas d'un bloc-porte EI30 :

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton, munie d'un précadre en bois scellé ou vissé, sans calfeutrement

Couvre-joints obligatoires

Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm

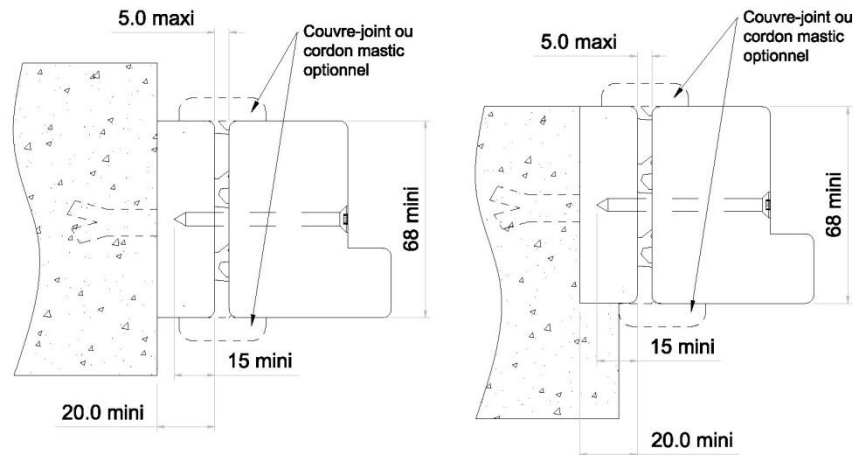


6.2.2. Dormant en bois avec précadre avec calfeutrement

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton, muni d'un précadre en bois scellé ou vissé, avec calfeutrement minéral, mastic FEU ou mousse PU FEU

Couvre-joints ou joints mastic de finition optionnels

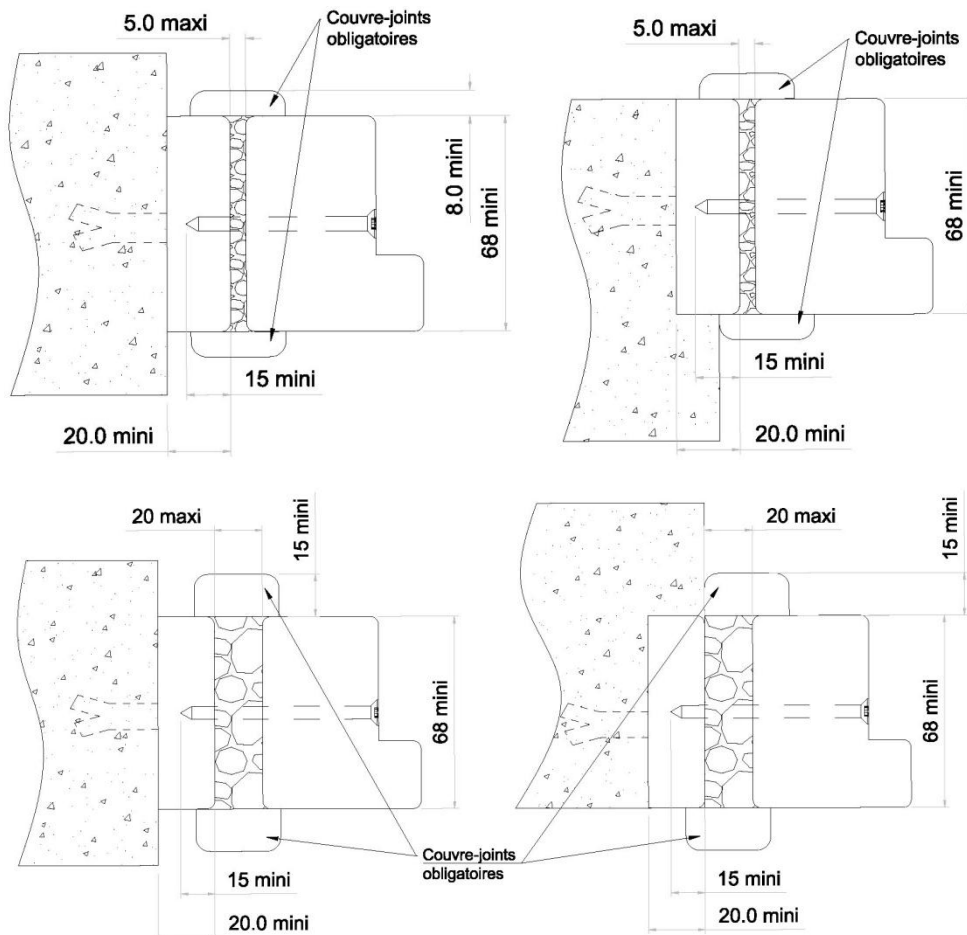
Jeu maxi : 5mm



Fixation du dormant en bois dans une paroi béton, muni d'un précadre en bois scellé ou vissé, avec calfeutrement minéral ou mousse PU FEU ou NON FEU

Couvre-joints obligatoires

Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm ou Jeu maxi : 20mm | Epaisseur mini du couvre joint : 15mm



6.3. Fixation d'un dormant en bois dans une paroi rigide avec un débord de 20 mm maximum avec la cloison

6.3.1. Fixation du dormant en bois (mode de pose fin de chantier)

- 1.** Les dormants en bois, avec ou sans aile de recouvrement, sont fixés avec un débord maximal de 20 mm par rapport au nu de la cloison rigide au moyen de vis de diamètre minimal Ø7,5 ou de systèmes de vis et chevilles polymère (voir fixations §6.1) et de longueur minimale de pénétration 40 mm dans la tête de cloison ; au pas moyen de 550mm
- 2.** Positionner le dormant dans son support avec un débord de 20mm maximum par rapport au nu de la cloison.
- 3.** Le caler provisoirement ① si nécessaire à l'aide de cales de masse volumique supérieure ou égale à 500 kg/m³.
Contrôler la verticalité des montants et l'horizontalité de la traverse avec une règle et un niveau. Vérifier l'aplomb du dormant en bois. Agir sur l'épaisseur des cales pour assurer le bon équerrage, l'aplomb et la rectitude des profils. Vérifier les dimensions en fond de feuillure (hauteur et largeur).
Vérifications : Voir § 4
- 4.** Percer les trous de fixation sur le dormant avec un foret à bois de diamètre adapté au type de fixation choisi au pas moyen de 550 mm ② (1er perçage à 100 mm du bas et du haut du dormant) et reporter les perçages sur le support béton (prise de la vis dans la paroi de 40mm mini).
 - Dans le cas des vis + chevilles polymère, déposer le dormant, mettre ces dernières en place dans les trous de fixation et remettre le dormant (voir Etape 1)*
- 5.** Installer les cales définitives en bois de masse volumique $\geq 500\text{kg/m}^3$ à proximité de chaque trou de fixation ① afin de positionner le dormant dans sa réservation avec un jeu maximum de 5mm entre le dormant et la paroi support.
- 6.** Fixer le dormant en bois à l'aide de vis béton sans cheville de dimensions mini Ø 7,5x100 mm ou de vis pour chevilles polymère. Commencer de l'une des extrémités du dormant pour terminer à l'autre
- 7.** Selon les cas, combler l'espace restant entre le dormant et la paroi support avec un des systèmes de calfeutrement présenté dans les cas ci-dessous.



* Dans le cas des parois support en blocs de béton cellulaire, les vis béton sans cheville devront être vissées sans pré-perçement.

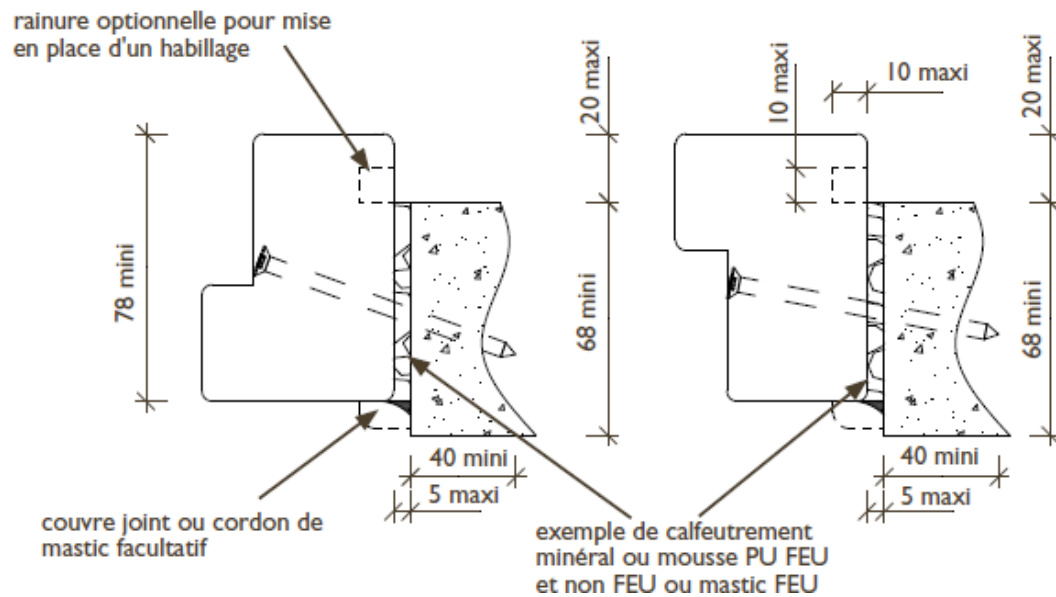
6.3.2. Dormant en bois avec calfeutrement en débord de 20mm maxi avec la cloison et rainure optionnelle pour mise en place d'un habillage

Cas d'un bloc-porte EI30 :

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton, avec débord de 20mm maximum, avec calfeutrement

Couvre-joint ou cordon de mastic optionnel dans l'ébrasement

Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm

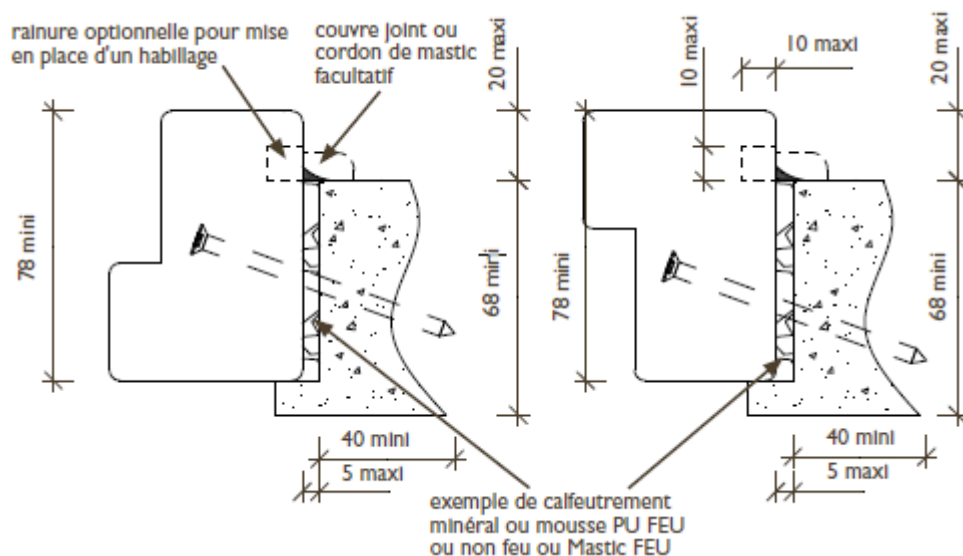


Cas d'un bloc-porte EI30 :

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton en feuillure, avec débord de 20mm maximum, avec calfeutrement

Couvre-joint ou cordon de mastic optionnel dans l'ébrasement

Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm



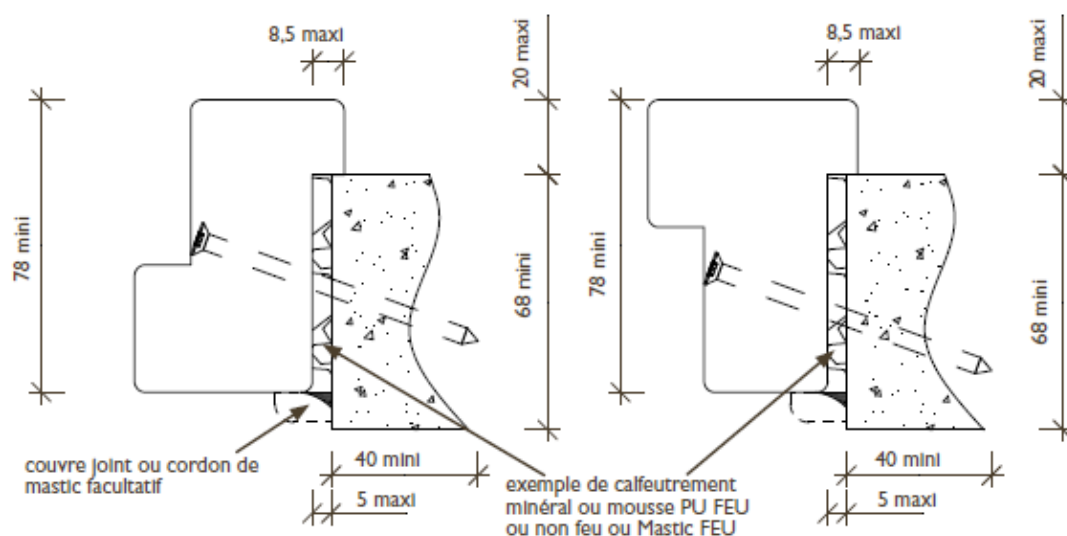
6.3.3. Dormant en bois avec calfeutrement en débord de 20mm maximum avec la cloison et aile de recouvrement

Cas d'un bloc-porte EI30 :

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton, avec calfeutrement et aile de recouvrement en débord de 20 mm maximum

Couvre-joint ou cordon de mastic optionnel dans l'ébrasement

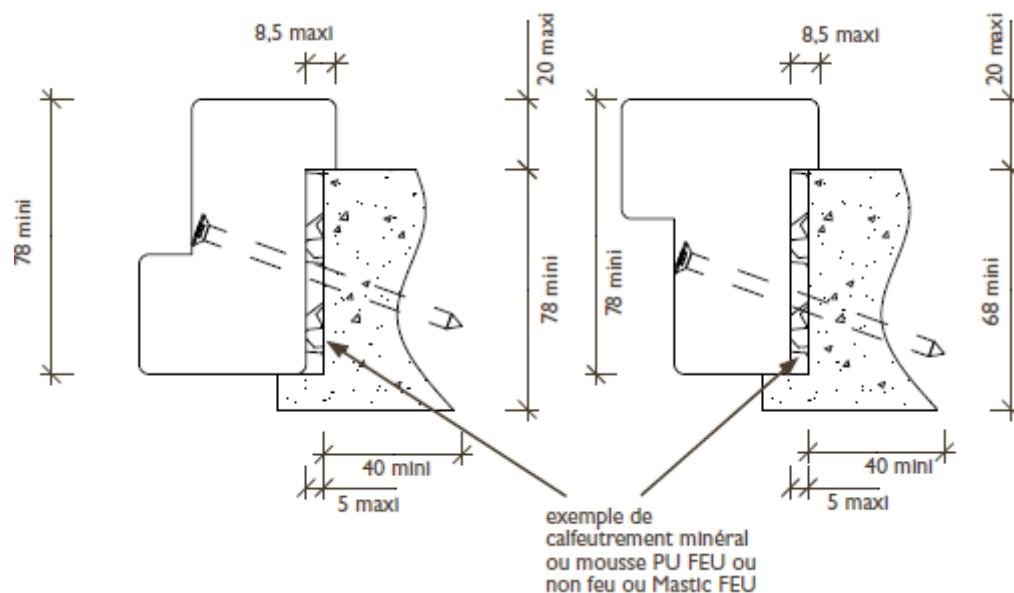
Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm



Cas d'un bloc-porte EI30 :

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton en feuillure, avec calfeutrement et aile de recouvrement en débord de 20 mm maximum

Jeu maxi : 5mm



6.4. Fixation d'un dormant en bois dans une paroi rigide avec un débord de 20 mm à 40mm maximum par rapport au nu de la cloison

6.4.1.Type de fixation d'un dormant en bois dans une paroi rigide avec un débord de 40mm maximum par rapport au nu de la cloison

Le dormant en bois est fixé directement à la paroi rigide et à travers des tasseaux de maintien en bois:

1) Dormant en bois fixé directement dans la paroi rigide

<i>Fixation directe du dormant dans la cloison rigide : 2 types de fixations possibles</i>	
	
Vis béton (dim mini : Ø 7,5x100)	Vis + chevilles polymère

2) Dormant en bois fixé à travers des tasseaux de maintien en bois

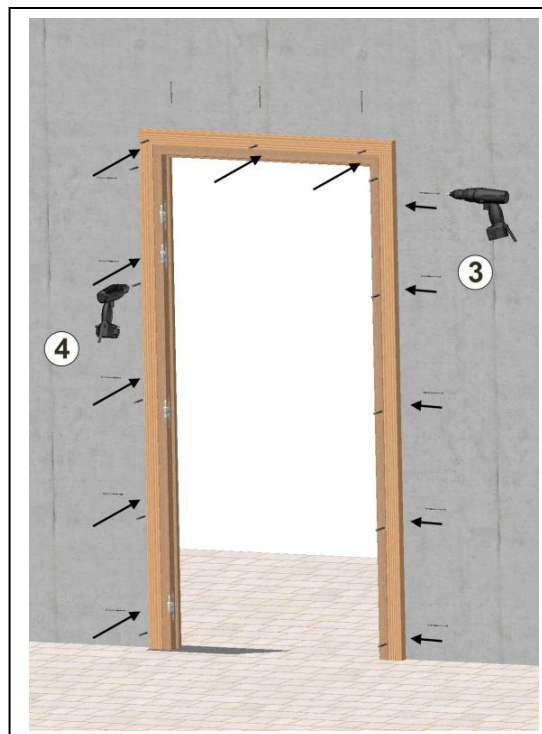
<i>Fixation du dormant en bois au travers de tasseaux de maintien en bois</i>		
		
Vis béton (dim mini : Ø 7,5x100) (de longueur adaptée pour une prise mini de 40mm dans la paroi)	Vis + chevilles polymère (de longueur adaptée pour une prise mini de 40mm dans la paroi)	Vis à bois (dim mini Ø 6 de longueur adaptée pour une prise mini de 30mm dans le dormant)

6.4.2.Mise en œuvre du dormant en bois et des tasseaux de maintien

- Positionner le dormant dans son support avec un débord de 40mm maximum par rapport au nu de la cloison.
- Le caler provisoirement ① si nécessaire à l'aide de cales de masse volumique supérieure ou égale à 500 kg/m³.
Contrôler la verticalité des montants et l'horizontalité de la traverse avec une règle et un niveau. Vérifier l'aplomb du dormant en bois. Agir sur l'épaisseur des cales pour assurer le bon équerrage, l'aplomb et la rectitude des profils. Vérifier les dimensions en fond de feuillure (hauteur et largeur).
Vérifications : Voir § 4
- Percer les trous de fixation sur le dormant avec un foret à bois de diamètre adapté au type de fixation choisi au pas moyen de 550 mm ② (1er perçage à 100 mm du bas et du haut du dormant) et reporter les perçages sur le support béton (prise de la vis dans la paroi de 40mm mini).
 - Dans le cas des vis + chevilles polymère, déposer le dormant, mettre ces dernières en place dans les trous de fixation et remettre le dormant (voir Etape 1)*
- Installer les cales définitives en bois de masse volumique $\geq 500\text{kg/m}^3$ à proximité de chaque trou de fixation ① afin de positionner le dormant dans sa réservation avec un jeu maximum de 5mm entre le dormant et la paroi support.



5. Fixer le dormant en bois à l'aide de vis béton sans cheville de dimensions mini Ø 7,5x100mm ou de vis pour chevilles polymère. Commencer de l'une des extrémités du dormant pour terminer à l'autre
6. Mettre en place des tasseaux de maintien en bois de masse volumique supérieure ou égale à 500 kg/m³ et de section adaptée avec un débord de 40 mm maximum par rapport au nu de la paroi rigide. (largeur des tasseaux: 60 mm minimum). Les tasseaux seront mis en œuvre au dos du dormant, contre la partie débordante de celui-ci et contre la cloison.
7. Fixer les tasseaux à l'aide de :
 - vis à bois fixées sur la face arrière du dormant au travers du tasseau ③, de diamètre minimal Ø 6 et de longueur minimale de pénétration 30mm, axée dans l'épaisseur du tasseau périphérique, au pas moyen de 550 mm.
 - vis béton sans cheville de diamètre minimal Ø 7,5 ou de systèmes de vis et chevilles polymères, fixés au travers du tasseau périphérique ④ dans la cloison et de longueur minimale de pénétration 40mm, axée dans la largeur du tasseau périphérique, au pas moyen de 550 mm.
8. Selon les cas, combler l'espace restant entre le dormant et la paroi support avec un des systèmes de calfeutrement présenté dans les cas ci-dessous.
9. Si nécessaire, mettre en place un couvre-joint, ou un cordon de mastic du commerce dans l'ébrasement

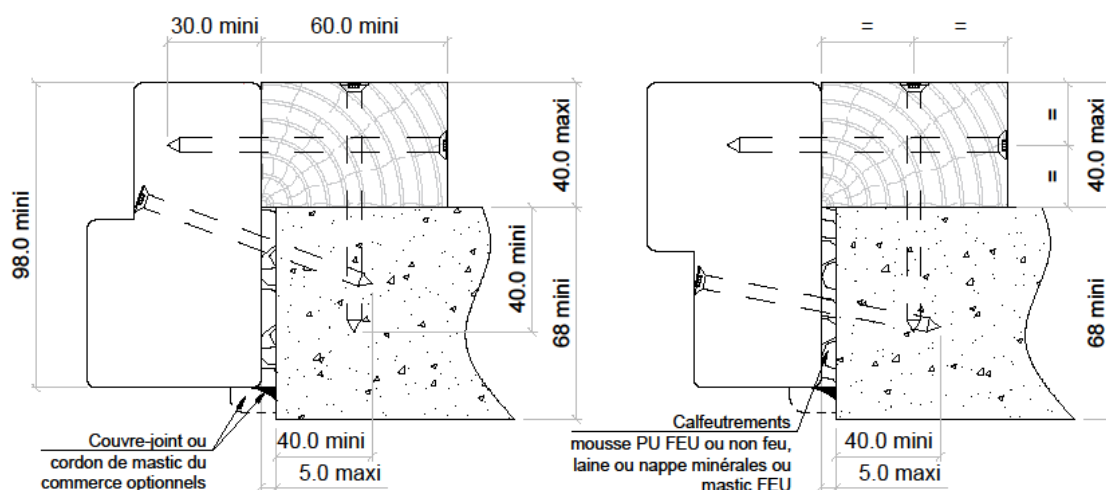


* Dans le cas des parois support en blocs de béton cellulaire, les vis béton sans cheville devront être vissées sans pré-perçement.

6.4.3. Fixation d'un dormant en bois avec calfeutrement dans une paroi rigide avec un débord de 20 à 40 mm

Cas d'un bloc-porte EI30 :

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton avec un débord de 20 à 40mm maximum, avec tasseaux de maintien en bois, calfeutrement et couvre-joint ou joint mastic optionnel
Jeu maxi : 5mm



7. POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR FIXATION DANS UNE CLOISON RIGIDE (EI60)

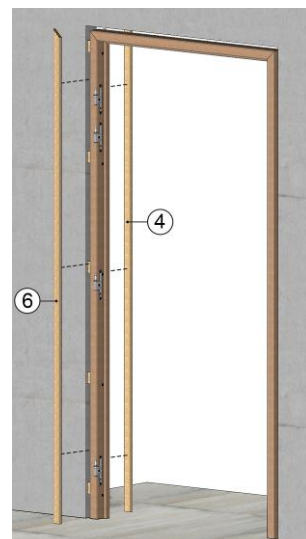
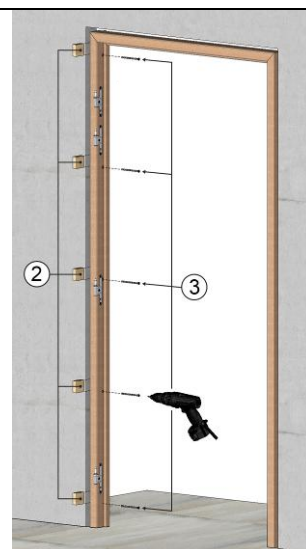
7.1. Type de fixation d'un dormant en bois dans une paroi rigide

Le bâti en bois peut être fixé dans une réservation d'une paroi rigide.

2 types de fixations possibles	
	
Vis béton (dim mini : Ø 7,5x100)	Vis + chevilles polymère

7.1.1. Mise en œuvre du dormant en bois

- Positionner le dormant dans son support et le caler provisoirement, si nécessaire. Contrôler la verticalité des montants et l'horizontalité de la traverse avec une règle et un niveau. Vérifier l'aplomb du dormant en bois. Agir sur l'épaisseur des cales pour assurer le bon équerrage, l'aplomb et la rectitude des profils. Vérifier les dimensions en fond de feuillure (hauteur et largeur).
Vérifications : Voir § 4
- Percer les trous de fixation sur le dormant avec un foret à bois de diamètre adapté au type de fixation choisi au pas maxi de 600 mm (1er perçage à 100 mm du bas et du haut du dormant, (3)) et reporter les perçages sur le support béton (prise de la vis dans la paroi de 40mm mini, (2)). Les trous de fixation seront à une distance de 30mm mini du parement (face ouverture) du dormant. Dans le cas des vis + chevilles polymère, déposer le dormant, mettre ces dernières en place dans les trous de fixation et remettre le dormant (voir Etape 1)*
- Installer les cales définitives en bois de masse volumique $\geq 600\text{kg/m}^3$ à proximité de chaque trou de fixation (2) afin de positionner le dormant dans sa réservation avec un jeu entre le dormant et la paroi support conforme aux cas présentés ci-dessous.
- Fixer le dormant en bois à l'aide de vis béton sans cheville de dimensions mini Ø 7,5x100mm ou de vis pour chevilles polymère. Commencer de l'une des extrémités du dormant pour terminer à l'autre
- Si nécessaire, mettre en place un couvre-joint d'épaisseur mini **conforme aux cas présentés ci-dessous** au droit du plan de jonction sur une première face du dormant (4)
- Selon les cas, combler l'espace restant entre le dormant et la paroi support avec un des systèmes de calfeutrement présenté dans les cas ci-dessous.
- Si nécessaire, mettre en place le 2nd couvre-joint sur la deuxième face du dormant (6).



* Dans le cas des parois support en blocs de béton cellulaire, les vis béton sans cheville devront être vissées sans pré-perçement.

Selon les cas et la performance FEU du bloc-porte, se reporter aux paragraphes correspondants dans lesquels sont indiqués les différents cas d'assemblage possibles et de calfeutrement.

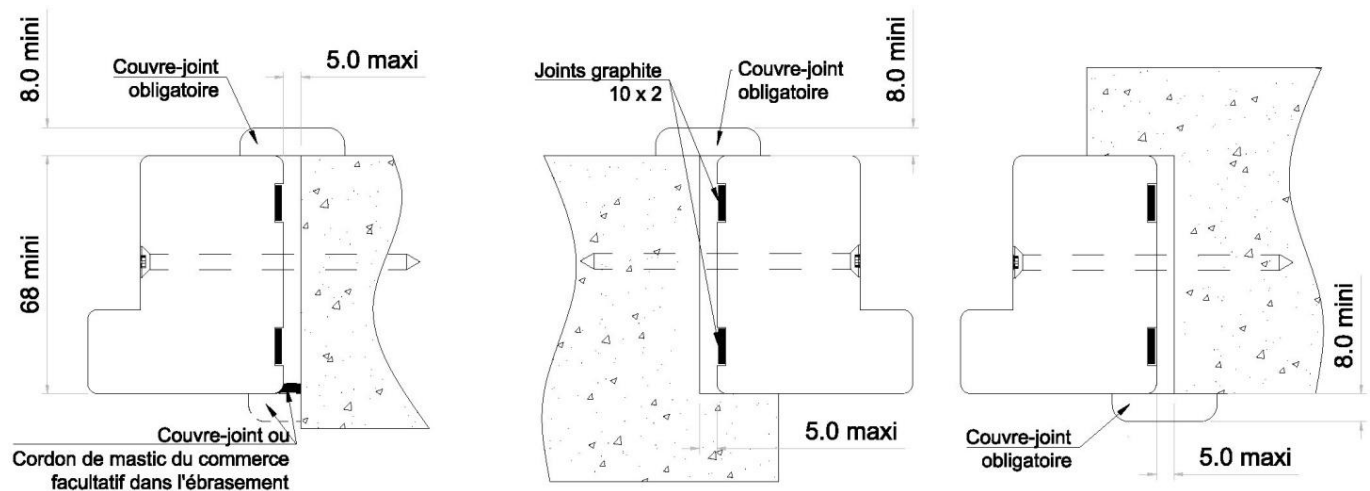
7.1. Fixation sur paroi rigide sans précadre sans calfeutrement

➤ Cas d'un bloc-porte EI60 :

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton sans calfeutrement

Couvre-joints obligatoires à l'arasement | Couvre-joint ou joint mastic optionnel dans l'ébrasement

Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint à l'arasement : 8mm



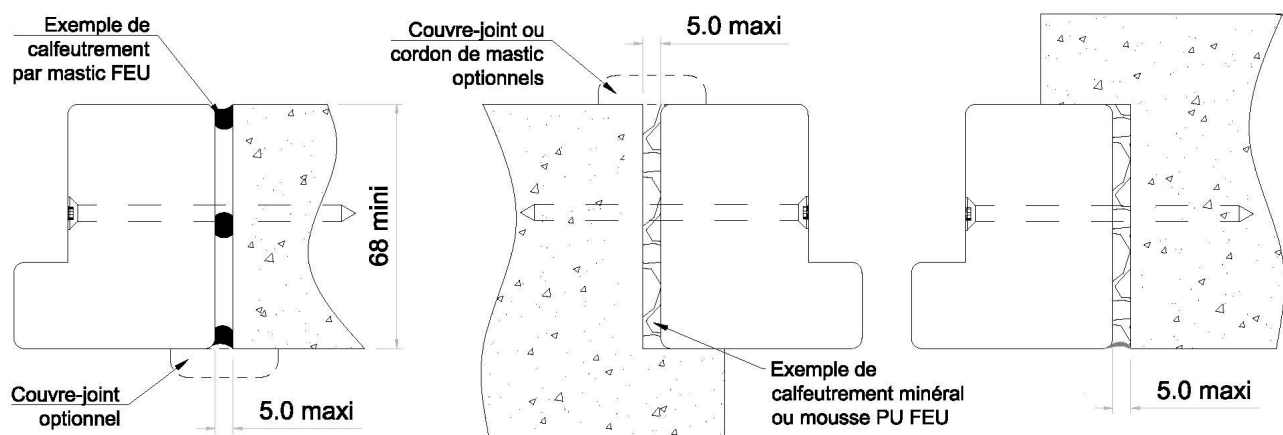
7.2. Fixation sans précadre, avec calfeutrement

➤ Cas d'un bloc-porte EI60 :

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton avec calfeutrement minéral, mastic FEU ou mousse PU FEU

Couvre-joints ou joints mastic de finition optionnels

Jeu maxi : 5mm

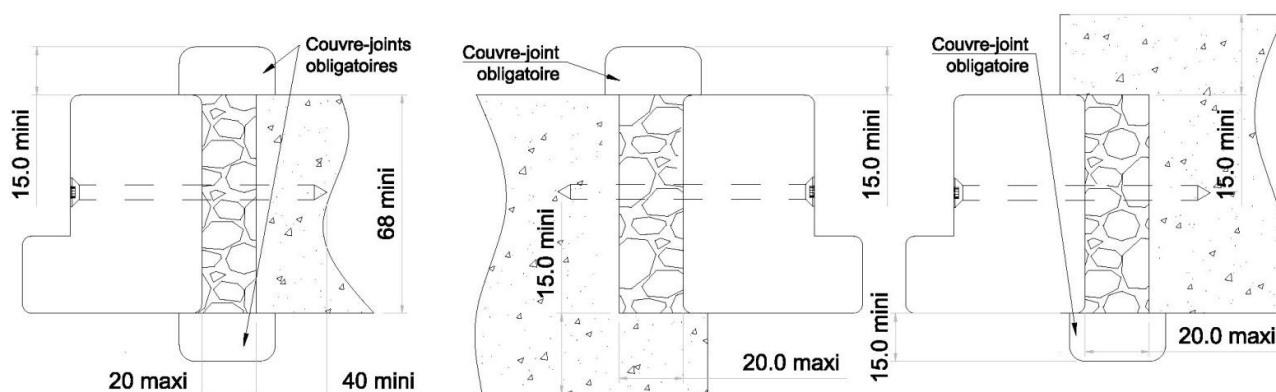


► **Cas d'un bloc-porte EI60 :**

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton avec calfeutrement minéral ou mousse PU FEU ou NON FEU

Couvre-joints obligatoires

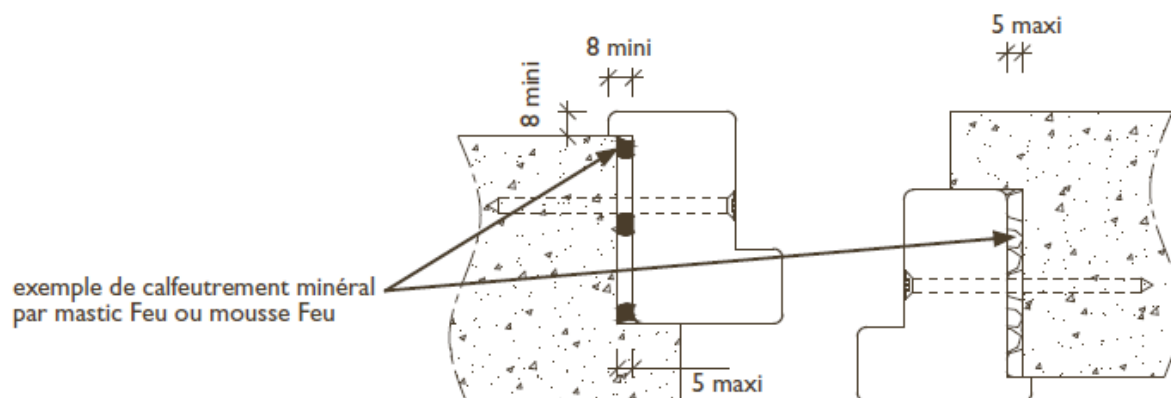
Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm ou jeu maxi : 20mm | Epaisseur mini du couvre joint : 15mm



► **Cas d'un bloc-porte EI60 :**

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton en feuillure avec calfeutrement minéral, mastic FEU ou mousse PU FEU et aile de recouvrement

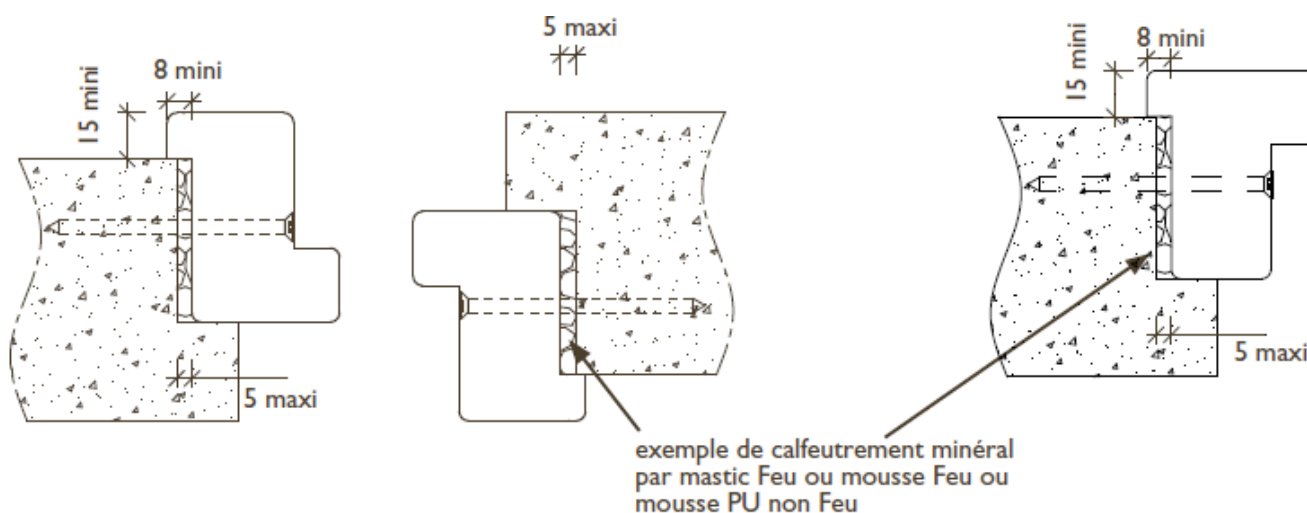
Jeu maxi : 5mm



► **Cas d'un bloc-porte EI60 :**

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton en feuillure avec calfeutrement minéral ou mousse PU FEU ou NON FEU et aile de recouvrement

Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini de l'aile de recouvrement : 15mm



7.3. Fixation d'un dormant en bois avec précadre en bois scellé ou vissé

Le dormant peut être fixé dans une réservation d'une paroi rigide par l'intermédiaire d'un précadre en bois.

Le précadre, d'épaisseur minimale 30 mm et de masse volumique supérieure ou égale à 600 kg/m³ est :

- scellé conformément au §5 POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR SCELLEMENT DANS UNE CLOISON RIGIDE (EI30 - EI60 - EI90)
- soit fixé à la paroi rigide à l'aide de vis béton sans cheville de dimensions minimales Ø 7,5 x 60 ou de systèmes de vis et chevilles polymère au pas moyen de 600 [mm] conformément au § 7.1 Type de fixation d'un dormant en bois dans une paroi rigide

Les différents cas d'assemblage possibles sont les suivants :

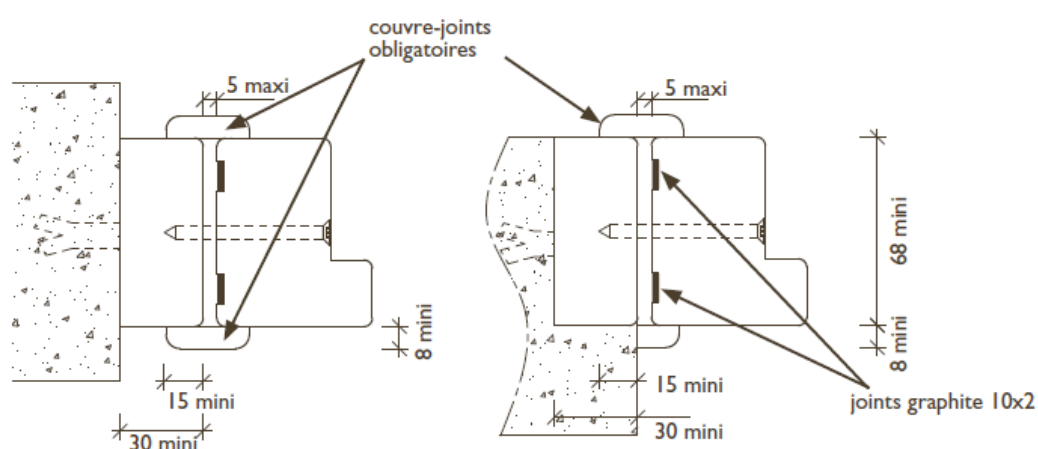
7.3.1. Dormant en bois avec précadre sans calfeutrement

➤ Cas d'un bloc-porte EI60 :

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton, munie d'un précadre en bois scellé ou vissé, sans calfeutrement

Couvre-joints obligatoires

Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm



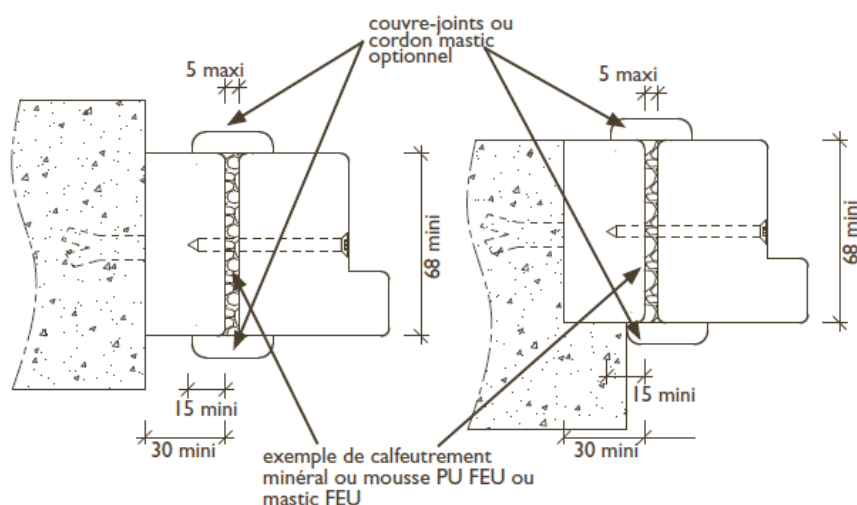
7.3.2. Dormant en bois avec précadre avec calfeutrement

➤ Cas d'un bloc-porte EI60 :

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton, munie d'un précadre en bois scellé ou vissé, avec calfeutrement minéral, mastic FEU ou mousse PU FEU

Couvre-joints ou joints mastic de finition optionnels

Jeu maxi : 5mm

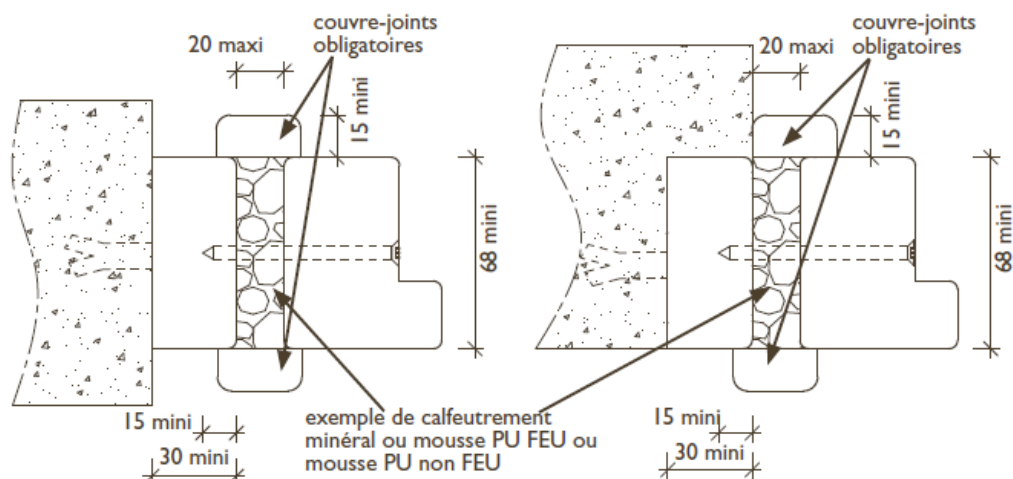


➤ Cas d'un bloc-porte EI60 :

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton, muni d'un précadre en bois scellé ou vissé, avec calfeutrement minéral ou mousse PU FEU ou NON FEU

Couvre-joints obligatoires

Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm ou Jeu maxi : 20mm | Epaisseur mini du couvre joint : 15mm



7.4. Fixation d'un dormant en bois dans une paroi rigide avec un débord de 20 mm maximum avec la cloison

7.4.1. Fixation du dormant en bois (mode de pose fin de chantier)

Les dormants en bois, avec ou sans aile de recouvrement, sont fixés avec un débord maximal de 20 mm par rapport au nu de la cloison rigide au moyen de vis de diamètre minimal Ø7,5 ou de systèmes de vis et chevilles polymère (voir fixations §6.1) et de longueur minimale de pénétration 40 mm dans la tête de cloison au pas moyen de 550mm

- 1.** Positionner le dormant dans son support avec un débord de 20mm maximum par rapport au nu de la cloison.
- 2.** Le caler provisoirement ① si nécessaire à l'aide de cales de masse volumique supérieure ou égale à 600 kg/m³. Contrôler la verticalité des montants et l'horizontalité de la traverse avec une règle et un niveau. Vérifier l'aplomb du dormant en bois. Agir sur l'épaisseur des cales pour assurer le bon équerrage, l'aplomb et la rectitude des profils. Vérifier les dimensions en fond de feuillure (hauteur et largeur). Vérifications : Voir § 4
- 3.** Percer les trous de fixation sur le dormant avec un foret à bois de diamètre adapté au type de fixation choisi au pas moyen de 550 mm ② (1er perçage à 100 mm du bas et du haut du dormant) et reporter les perçages sur le support béton (prise de la vis dans la paroi de 40mm mini).
 - Dans le cas des vis + chevilles polymère, déposer le dormant, mettre ces dernières en place dans les trous de fixation et remettre le dormant (voir Etape 1)*
- 4.** Installer les cales définitives en bois de masse volumique ≥ 600kg/m³ à proximité de chaque trou de fixation ① afin de positionner le dormant dans sa réservation avec un jeu maximum de 5mm entre le dormant et la paroi support.
- 5.** Fixer le dormant en bois à l'aide de vis béton sans cheville de



dimensions mini Ø 7,5x100 mm ou de vis pour chevilles polymère. Commencer de l'une des extrémités du dormant pour terminer à l'autre 6. Selon les cas, combler l'espace restant entre le dormant et la paroi support avec un des systèmes de calfeutrement présenté dans les cas ci-dessous.	
* Dans le cas des parois support en blocs de béton cellulaire, les vis béton sans cheville devront être vissées sans pré-perçement.	

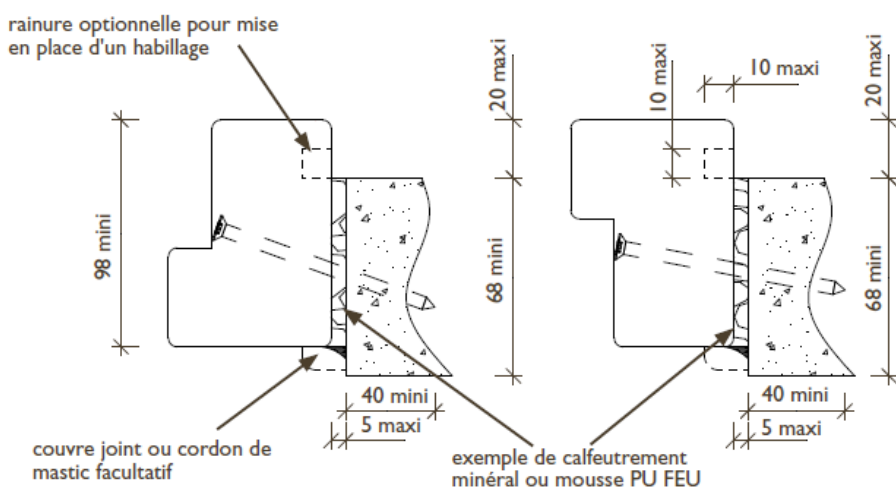
7.4.2. Dormant en bois avec calfeutrement et rainure optionnelle pour mise en place d'un habillage

➤ Cas d'un bloc-porte EI60 :

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton, avec débord de 20mm maximum, avec calfeutrement

Couvre-joint ou cordon de mastic optionnel dans l'ébrasement

Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm

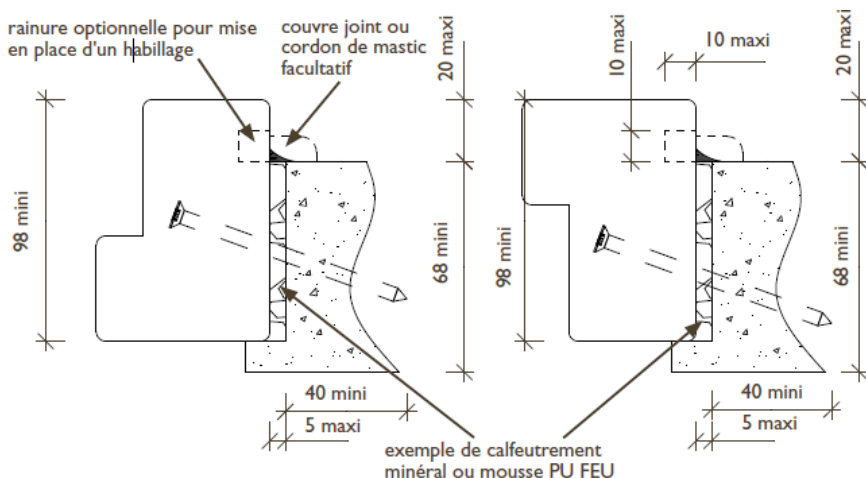


➤ Cas d'un bloc-porte EI60 :

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton en feuillure, avec débord de 20mm maximum, avec calfeutrement

Couvre-joint ou cordon de mastic optionnel dans l'ébrasement

Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm



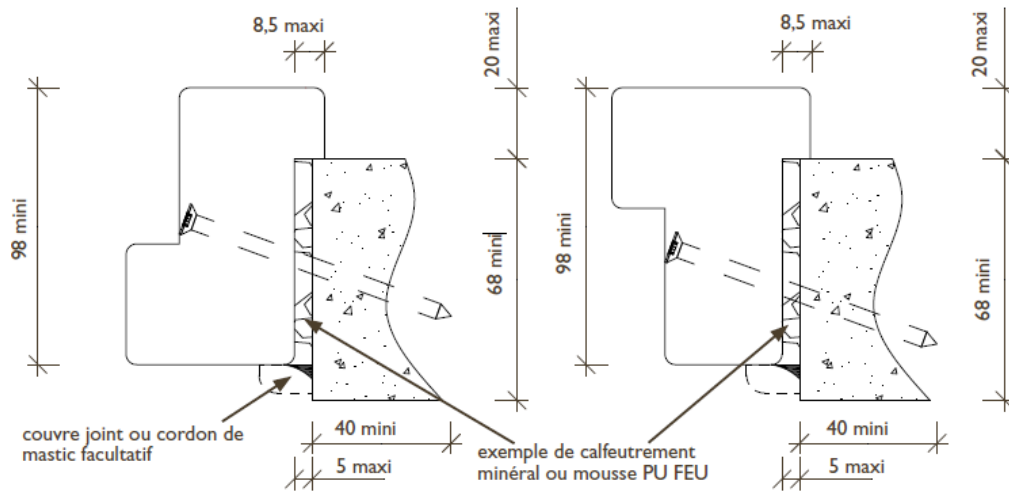
7.4.3. Dormant en bois avec calfeutrement et aile de recouvrement en débord de 20mm maximum

Cas d'un bloc-porte EI60 :

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton, avec calfeutrement et aile de recouvrement en débord de 20 mm maximum

Couvre-joint ou cordon de mastic optionnel dans l'ébrasement

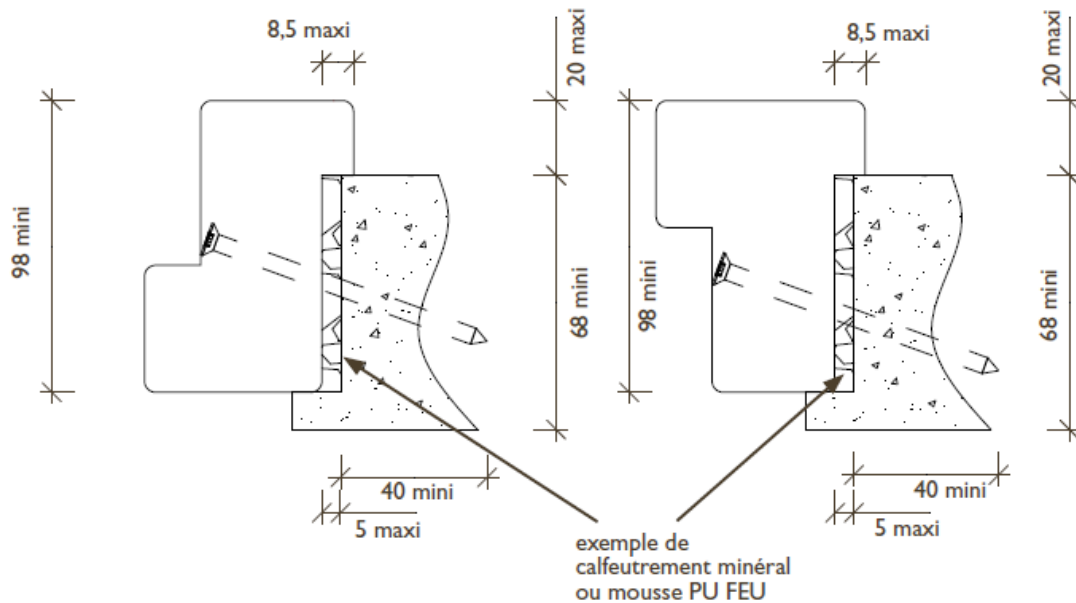
Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm



Cas d'un bloc-porte EI60 :

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton en feuillure, avec calfeutrement et aile de recouvrement en débord de 20 mm maximum

Jeu maxi : 5mm



8. POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR FIXATION DANS UNE CLOISON RIGIDE (EI90)

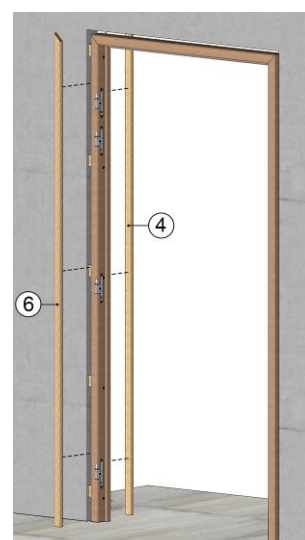
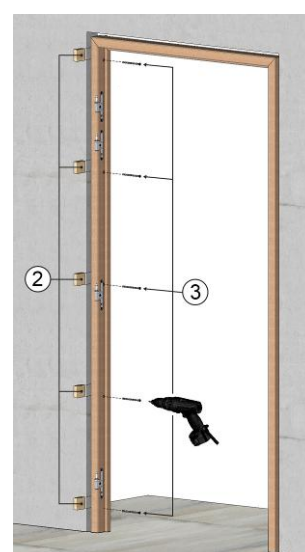
8.1. Type de fixation du dormant en bois dans une paroi rigide

8.1.1. Mise en œuvre du dormant en bois

Le dormant en bois peut être fixé dans une réservation d'une paroi rigide.

2 types de fixations possibles	
	
Vis béton (dim mini : Ø 7,5x100)	Vis + chevilles polymère

- Positionner le dormant dans son support et le caler provisoirement, si nécessaire. Contrôler la verticalité des montants et l'horizontalité de la traverse avec une règle et un niveau. Vérifier l'aplomb du dormant en bois. Agir sur l'épaisseur des cales pour assurer le bon équerrage, l'aplomb et la rectitude des profils. Vérifier les dimensions en fond de feuillure (hauteur et largeur). Vérifications : voir § 4
- Percer les trous de fixation sur le dormant avec un foret à bois de diamètre adapté au type de fixation choisi au pas maxi de 600 mm (1er perçage à 100 mm du bas et du haut du dormant, (3)) et reporter les perçages sur le support béton (prise de la vis dans la paroi de 40mm mini, (2)). Les trous de fixation seront à une distance de 30mm mini du parement (face ouverture) du dormant. Dans le cas des vis + chevilles polymère, déposer le dormant, mettre ces dernières en place dans les trous de fixation et remettre le dormant (voir Etape 1)*
- Installer les cales définitives en bois de masse volumique $\geq 680\text{kg/m}^3$ à proximité de chaque trou de fixation (2) afin de positionner le dormant dans sa réservation avec un jeu entre le dormant et la paroi support conforme aux cas présentés ci-dessous.
- Fixer le dormant en bois à l'aide de vis béton sans cheville de dimensions mini Ø 7,5x100mm ou de vis pour chevilles polymère. Commencer de l'une des extrémités du dormant pour terminer à l'autre
- Mettre en place un couvre-joint d'épaisseur mini **conforme aux cas présentés ci-dessous** au droit du plan de jonction sur une première face du dormant (4)
- Selon les cas, combler l'espace restant entre le dormant et la paroi support avec un des systèmes de calfeutrement présenté dans les cas ci-dessous.
- Mettre en place le 2nd couvre-joint d'épaisseur 15 mm minimum au droit du plan de jonction sur la deuxième face du dormant. (6)



* Dans le cas des parois support en blocs de béton cellulaire, les vis béton sans cheville devront être vissées sans pré-perçement.

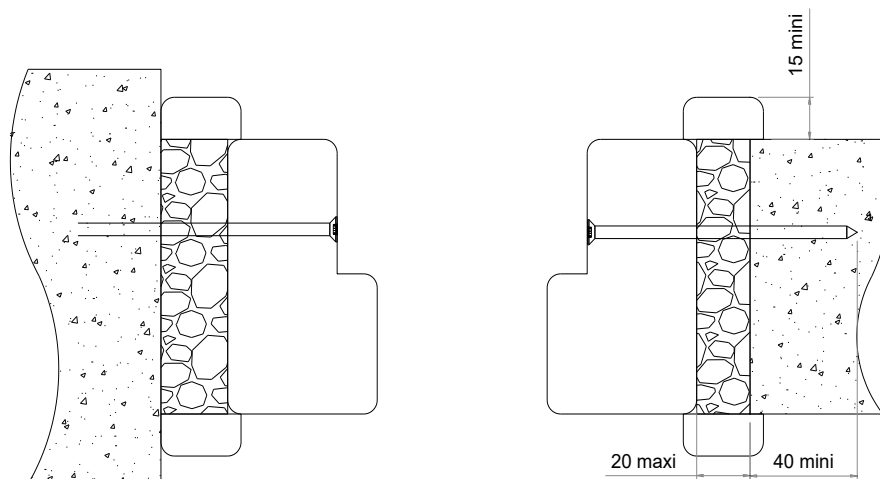
Les différents cas d'assemblage possibles et de calfeutrement sont les suivants

8.2. Fixation du dormant en bois dans une paroi rigide avec calfeutrement

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton, avec calfeutrement minéral ou mousse PU FEU

Couvre-joints obligatoires

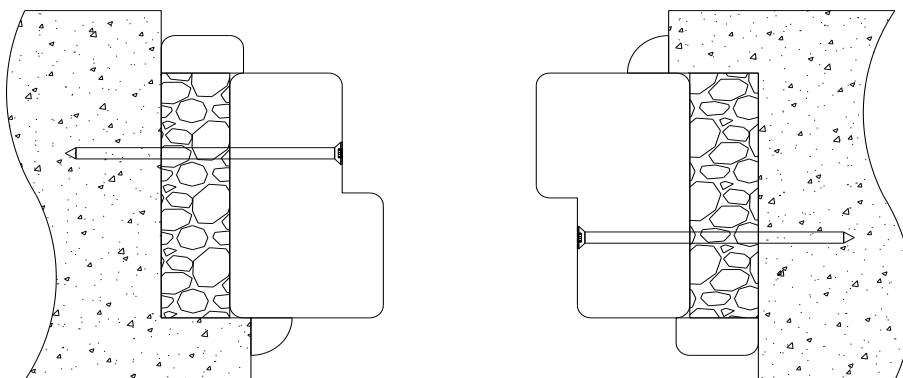
Jeu maxi : 20mm | Epaisseur mini du couvre joint : 15mm



Fixation du dormant en bois dans une paroi béton en feuillure, avec calfeutrement minéral ou mousse PU FEU

Couvre-joints obligatoires

Jeu maxi : 20mm | Epaisseur mini du couvre joint : 15mm



8.3. Fixation du dormant en bois dans une paroi rigide munie d'un précadre en bois scellé avec calfeutrement

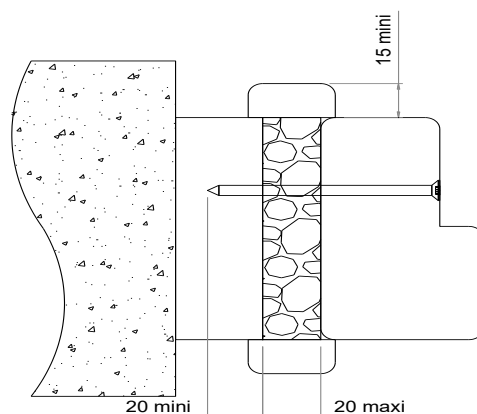
Le dormant en bois peut être fixé à une paroi rigide par l'intermédiaire d'un précadre en bois.

Le précadre, d'épaisseur minimale 30mm et de masse volumique supérieure ou égale à 680 kg/m³ est : scellé conformément au § 5.

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton, avec pré-cadre en bois ($m/v \geq 680\text{kg/m}^3$), calfeutrement minéral ou mousse PU FEU

Couvre-joints obligatoires

Jeu maxi : 20mm | Epaisseur mini du couvre joint : 15mm



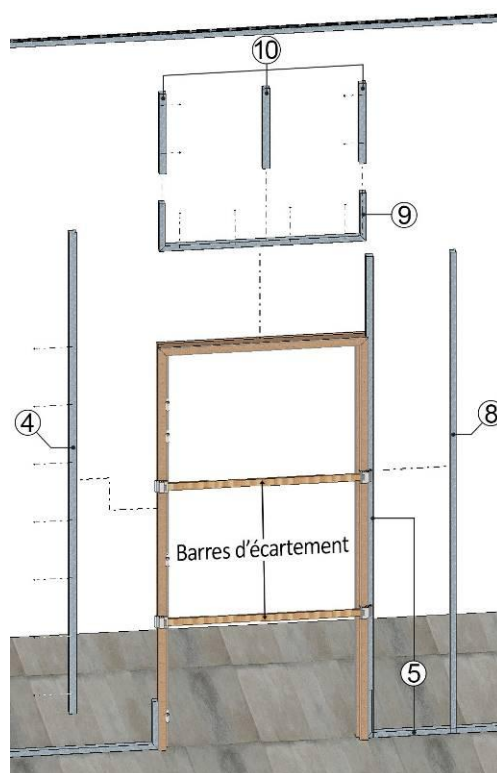
9. POSE D'UN DORMANT BOIS EN PAROI SUPPORT ASSOCIEE – mode de pose à l'avancement (EI30 – EI60)

Le dormant en bois peut être monté dans une cloison légère à l'avancement de celle-ci.

9.1. Mise en oeuvre de l'ossature de la cloison

1. Repérer et tracer au sol l'emplacement de la cloison et du dormant en bois
2. Installer la lisse basse de l'ossature suivant le D.T.U en vigueur et réaliser une aile par pliage à 90° d'une longueur d'environ 250mm au droit du montant du dormant
3. Installer la lisse haute de l'ossature suivant le D.T.U en vigueur.
4. Présenter le dormant en bois et mettre en place le montant qui l'aborde.
5. Répéter l'étape 2 de l'autre côté du dormant et mettre en place le montant
6. Contrôler ensuite la verticalité et fixer les montants au dormant à l'aide de vis à bois Ø4x25
7. Vérifier le positionnement du dormant au niveau à bulle et solidariser les montants aux rails à l'aide d'une pince à sertir
8. Venir boxer les deux montants avec un rail
9. Installer et fixer le rail en traverse haute du dormant à l'aide de vis bois Ø4x25 et réaliser 2 retours par pliage à 90° et d'environ 250mm
10. Renforcer les retours de l'imposte avec un montant adossé au montant filant et installer un ou plusieurs montants intermédiaires en partie courante de l'imposte (entraxe maxi de 600)
11. Assembler les montants et rails de l'imposte entre eux à la pince à sertir

Nota : Les types de montants et rails sont définis dans les procès-verbaux des cloisons.



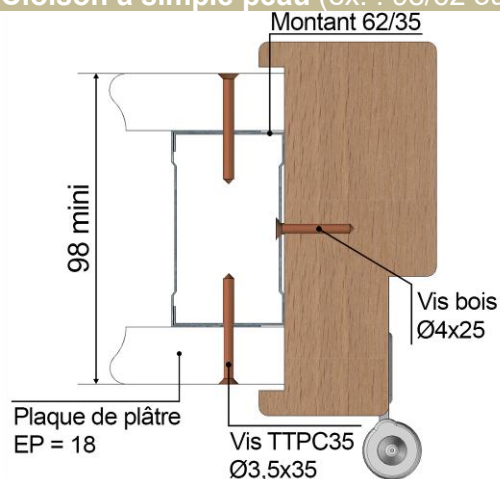
Ne pas oublier les passages de câble pour les accessoires électriques

L'ordre de montage peut être modifié mais l'ensemble des composants (rails, montants, fixations...) doit correspondre à celui préconisé.

9.2. Mise en oeuvre des plaques de parement de la cloison

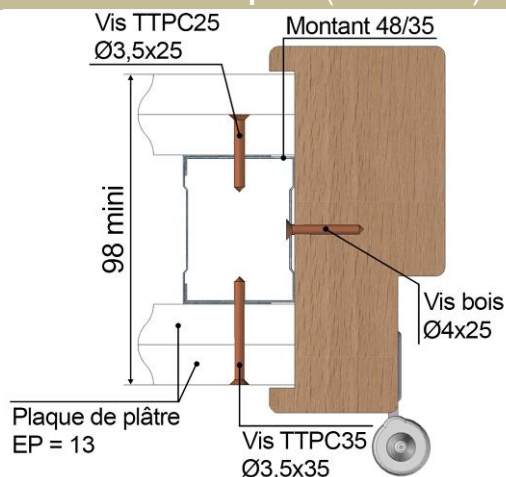
Des découpes dans les plaques de plâtre peuvent être nécessaires pour les carters des différents accessoires. Un bourrage à l'enduit sera nécessaire afin de combler les vides créés.

Cloison à simple peau (ex. : 98/62 ou 72/36)



1. Mettre en place la peau de plaques de plâtre sur la face côté opposé aux barres d'écartement
2. Enlever les barres d'écartement
3. Mettre en place la peau de plaques de plâtre sur la face côté barres d'écartement

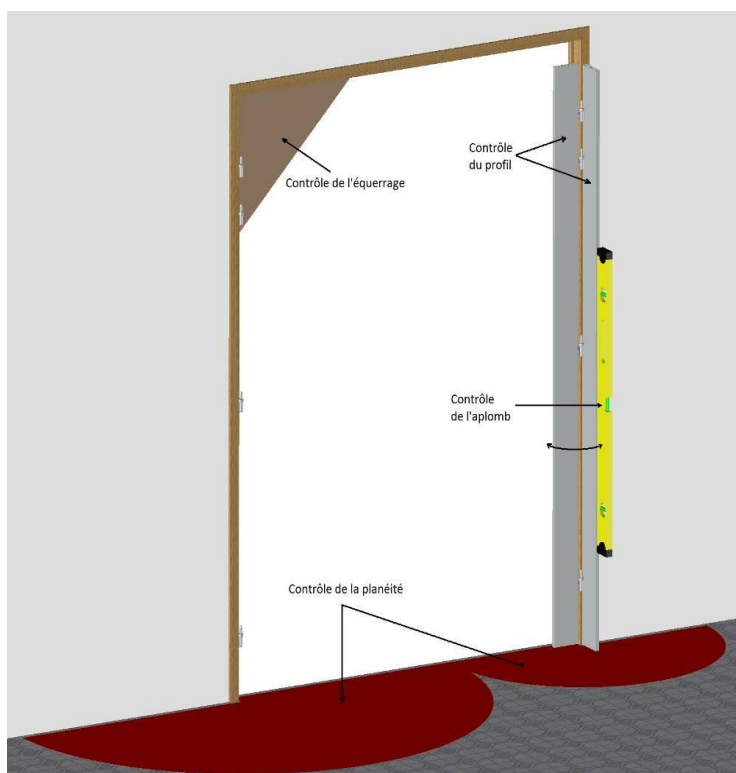
Cloison à double peau (ex. : 98/48)



1. Mettre en place la première peau de plaques de plâtre sur la face côté opposé aux barres d'écartement
2. Répéter l'opération sur la face côté barres d'écartement
3. Mettre en place la seconde peau de plaques de plâtre sur la face côté opposé aux barres d'écartement
4. Enlever les barres d'écartement
5. Mettre en place la seconde peau de plaques de plâtre sur la face côté barres d'écartement

9.3. Vérifications

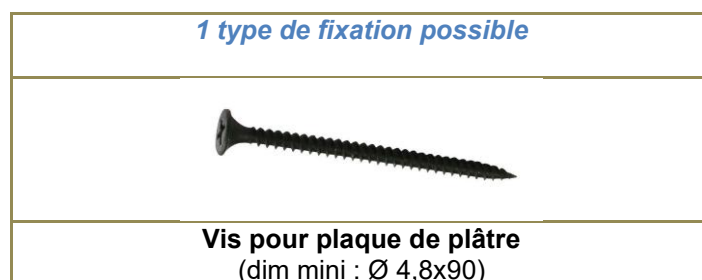
1. Vérifier l'aplomb des montants et leur parallélisme (avec un fil à plomb ou un niveau)
2. Vérifier l'équerrage entre la traverse et les montants (avec une équerre)
3. Vérifier la rectitude de profil, car les éléments peuvent se déformer (avec une règle)
4. Vérifier la planéité du sol afin que la porte ne touche pas le sol lors de sa manipulation



10. POSE D'UN DORMANT EN BOIS EN PAROI SUPPORT ASSOCIEE – mode de pose fin de chantier (EI30 – EI60)

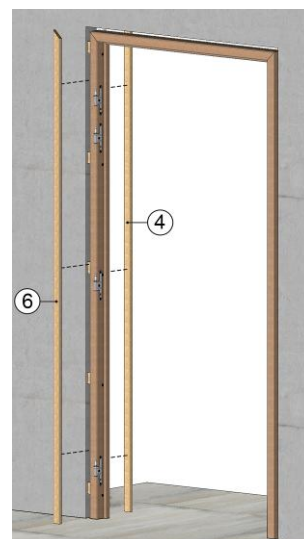
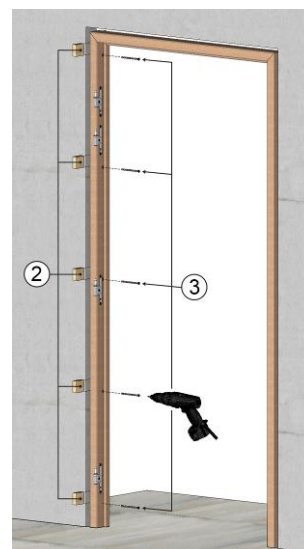
10.1. CAS 1 : Fixation du dormant en bois dans une réservation d'une paroi flexible (mode fin de chantier)

Les dormants en bois sont fixés aux ossatures de cloison au travers des plaques d'about au moyen de vis placod de dimensions mini Ø4,8 x 90.



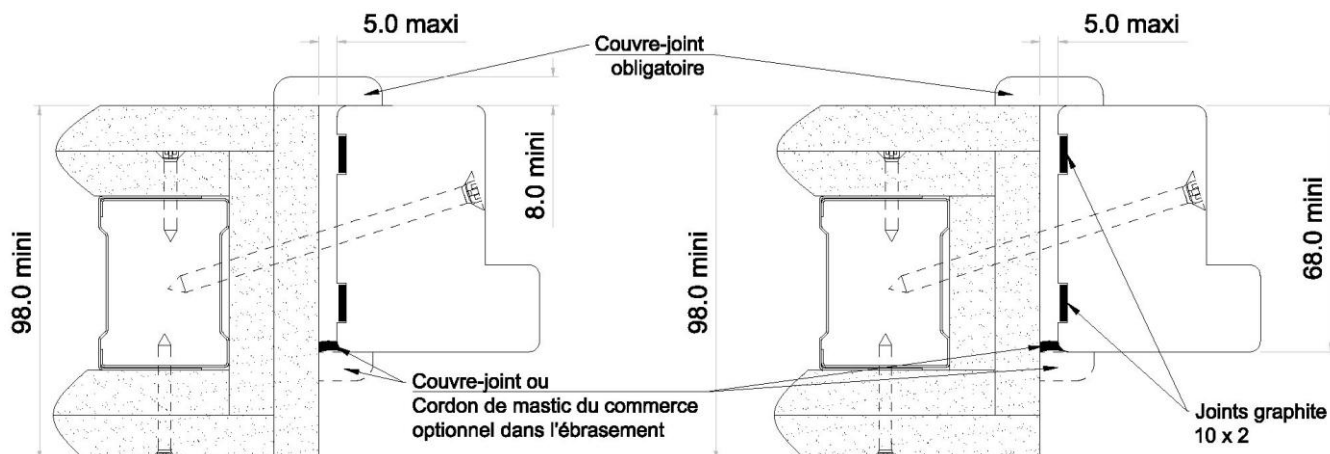
10.1.1. Mise en oeuvre du dormant en bois

1. Positionner le dormant dans son support et le caler provisoirement, si nécessaire. Contrôler la verticalité des montants et l'horizontalité de la traverse avec une règle et un niveau. Vérifier l'aplomb du dormant en bois. Agir sur l'épaisseur des cales pour assurer le bon équerrage, l'aplomb et la rectitude des profils. Vérifier les dimensions en fond de feuillure (hauteur et largeur). Vérifications : voir § 4
2. Percer les trous de fixation sur le dormant avec un foret à bois de diamètre adapté aux dimensions de la vis nécessaire à une fixation dans l'ossature de la cloison, au pas moyen de 700 mm le long des montants (1er perçage à 100 mm du bas et du haut du dormant) et de 550mm en traverse haute.
3. Les trous de fixation seront à une distance de 30mm mini du parement (face ouverture) du dormant et avec un angle permettant la reprise dans l'ossature de la cloison.
4. Installer des cales en bois (2) définitives de masse volumique $\geq 600\text{kg/m}^3$ à proximité de chaque trou de fixation afin de positionner le dormant dans sa réservation avec un jeu maximum entre le dormant et la paroi support de 5mm.
5. Fixer le dormant bois à l'aide des vis pour plaques de plâtre de dimensions mini Ø 4,8x90mm. Commencer de l'une des extrémités du dormant pour terminer à l'autre. (3)
6. Si nécessaire, mettre en place un couvre-joint d'épaisseur mini **conforme aux cas présentés ci-dessous** au droit du plan de jonction sur une première face du dormant (4)
7. Selon les cas, combler l'espace restant entre le dormant et la paroi support avec un des systèmes de calfeutrement présenté dans les cas présentés ci-dessous.
8. Si nécessaire, mettre en place le 2nd couvre-joint sur la deuxième face du dormant (6)

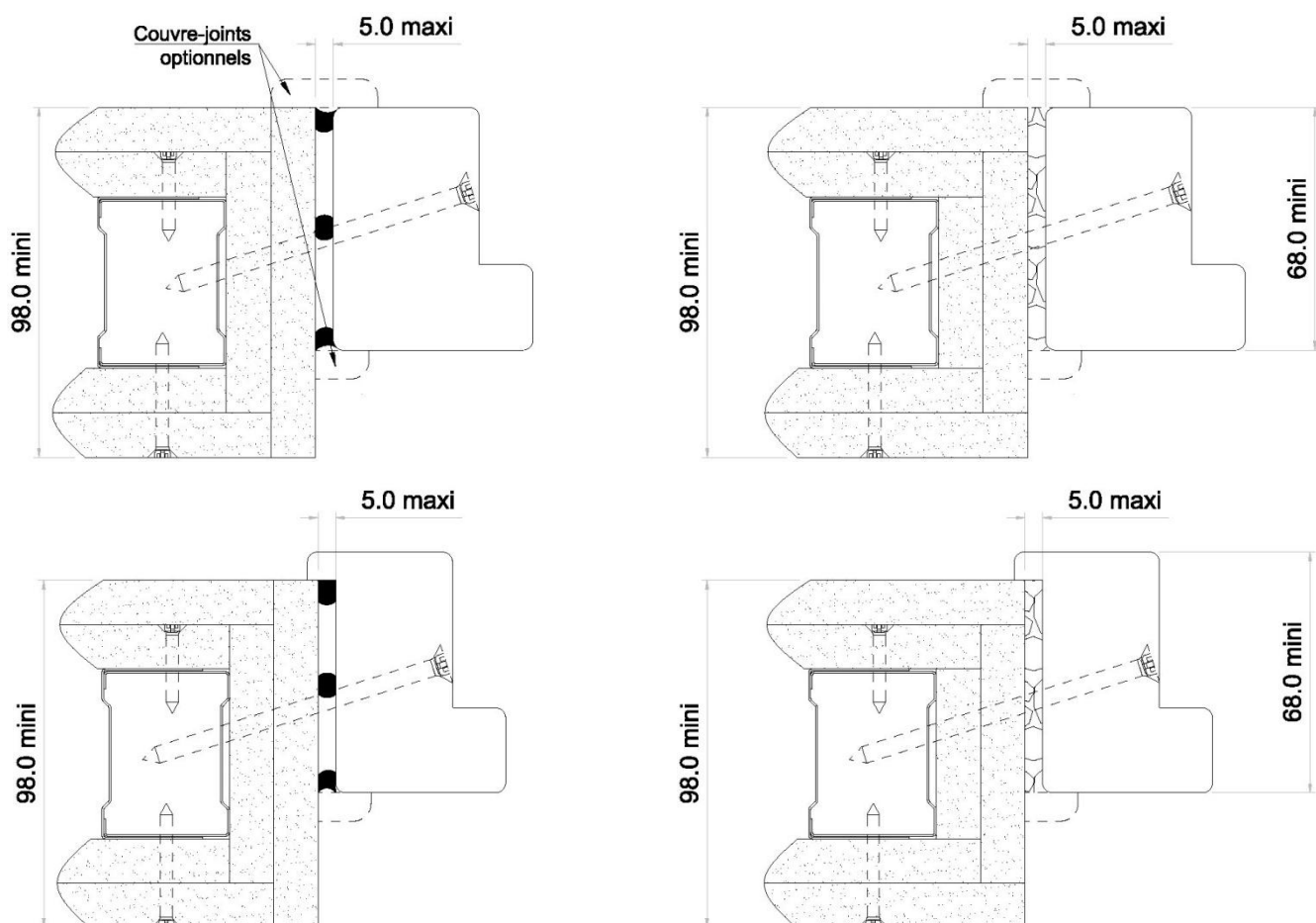


10.1.2. Les différents cas d'assemblage possibles et de calfeutrement sont les suivant :

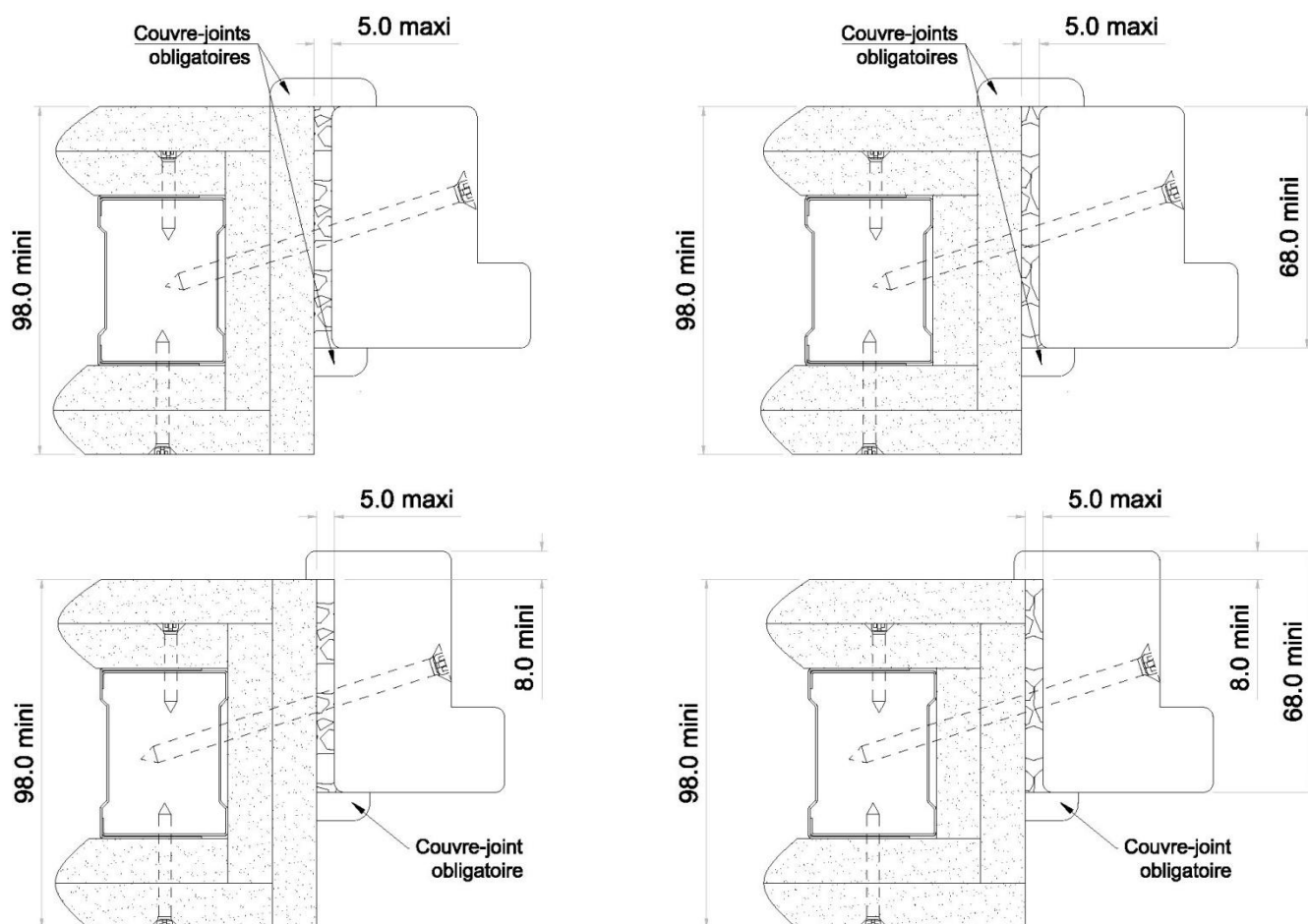
- **Fixation du dormant en bois en tunnel dans une cloison support associée sans calfeutrement**
Couvre-joints obligatoire sur l'araselement | Couvre-joints ou joints mastic optionnels dans l'ébrasement
Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm



- **Fixation du dormant en bois en tunnel dans une cloison support associée avec calfeutrement minéral, mastic FEU ou mousse PU FEU**
Couvre-joints ou joints mastic optionnels
Jeu maxi : 5mm



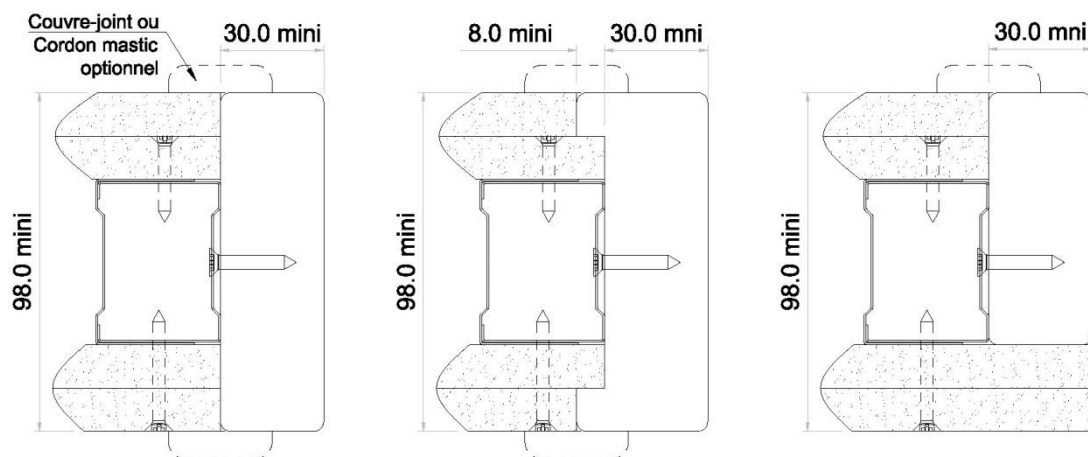
- **Fixation du dormant bois en tunnel dans une cloison support associée avec calfeutrement minéral ou mousse PU FEU ou NON FEU**
Couvre-joints obligatoires
Jeu maxi : 5mm



10.2. CAS 2 : Fixation du dormant en bois sur un précadre monté dans une paroi support associée (mode fin de chantier)

10.2.1. Configurations du précadre

Le dormant en bois peut être fixé, en fin de chantier, dans une réservation d'une cloison flexible au moyen d'un précadre en bois selon les trois possibilités suivantes :

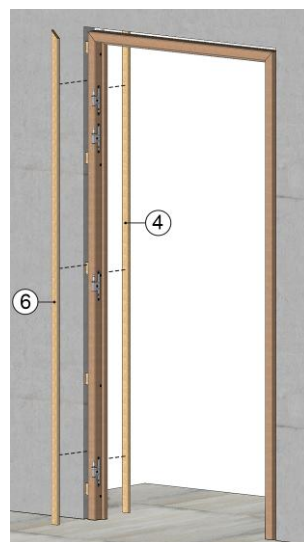
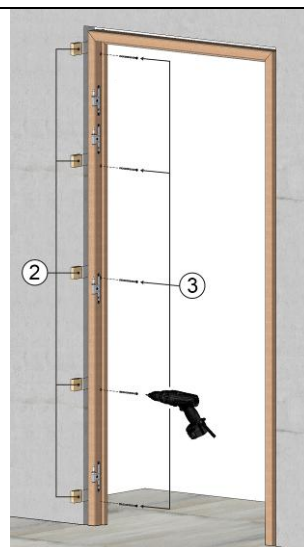


Le précadre en bois de dimensions minimales 73 x 30 mm et de masse volumique supérieure ou égale à 600 kg.m³ est monté dans la cloison associée à l'aide de vis à bois, de diamètre minimal Ø4, au pas minimal moyen de 600 mm et de longueur permettant une prise de la vis dans le précadre d'une longueur minimale de 20mm.

10.2.2. Fixation du dormant sur le précadre

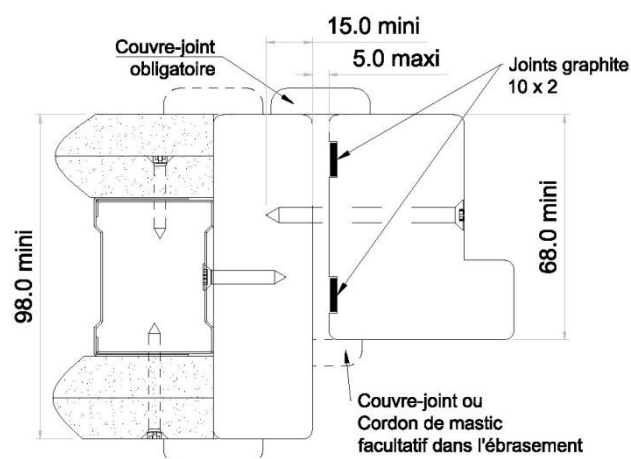


- 1.** Percer les trous de fixation sur le dormant avec un foret à bois de diamètre adapté aux dimensions de la vis, au pas maxi de 600mm (1er perçage à 100 mm du bas et du haut du dormant). Les trous de fixation seront à une distance de 30mm mini du parement (face ouverture) du dormant.
- 2.** Installer des cales en bois de masse volumique $\geq 600\text{kg/m}^3$ à proximité de chaque trou de fixation (2) afin de positionner le dormant dans sa réservation avec un jeu maximum entre le dormant et la paroi support de 5mm.
- 3.** Fixer le dormant bois à l'aide des vis à bois de diamètre mini Ø 4 et de longueur permettant une prise mini de 20mm dans le précadre. Commencer de l'une des extrémités du dormant pour terminer à l'autre. (3)
- 4.** Contrôler la verticalité des montants et l'horizontalité de la traverse avec une règle et un niveau (agir sur l'épaisseur des cales si nécessaire).
- 5.** Si nécessaire, mettre en place un couvre-joint d'épaisseur mini **conforme aux cas exposés ci-dessous** au droit du plan de jonction sur une première face du dormant (4)
- 6.** Selon les cas, combler l'espace restant entre le dormant et la paroi support avec un des systèmes de calfeutrement présenté dans les cas exposés ci-dessous.
- 7.** Si nécessaire, mettre en place le 2nd couvre-joint sur la deuxième face du dormant (6)



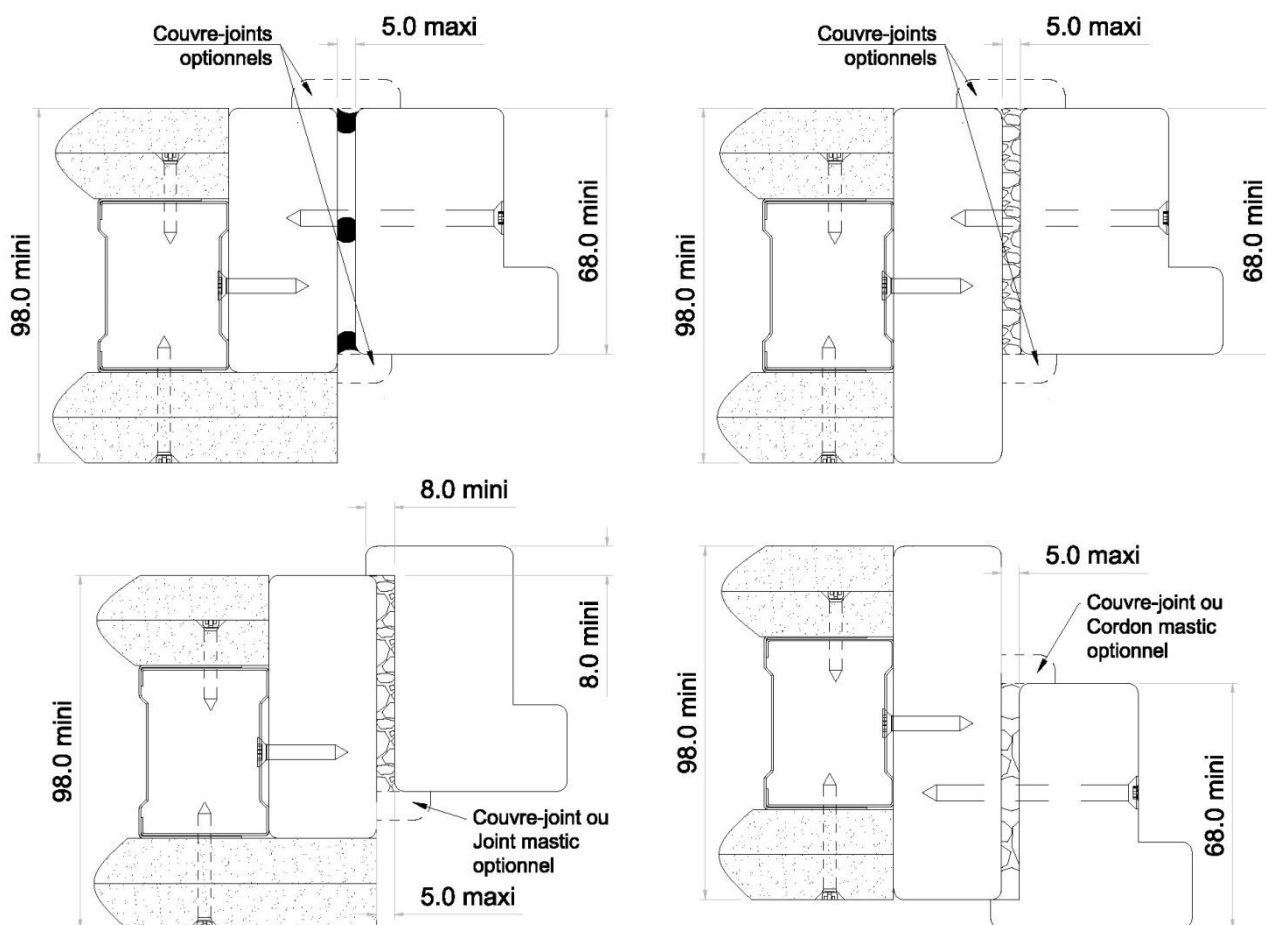
10.2.3. Fixation avec précadre sans calfeutrement

- *Fixation du dormant en bois dans une cloison flexible munie d'un précadre en bois vissé, sans calfeutrement*
Couvre-joints obligatoires sur l'arasement | Couvre-joint ou joint mastic de finition optionnels sur l'ébrasement
Jeu Maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint obligatoire : 8mm



10.2.4. Fixation avec précadre avec calfeutrement

- *Fixation du dormant bois dans une paroi flexible, munie d'un précadre en bois vissé, avec calfeutrement minéral, mastic FEU ou mousse PU FEU*
Couvre-joints ou joints mastic de finition optionnels
Jeu maxi : 5mm



➤ **Fixation du dormant bois dans une paroi flexible, munie d'un précadre en bois vissé, avec calfeutrement minéral ou mousse PU FEU ou NON FEU**

Couvre-joints obligatoires

Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm



10.3. CAS 3 : Fixation du dormant en bois avec un débord de 20mm maximum par rapport au nu de la cloison – mode de pose dans une paroi support associée (mode fin de chantier) – (EI30- EI60)

10.3.1. Fixation du dormant en bois dans une réservation d'une paroi flexible (mode fin de chantier) - (EI30- EI60)

Les dormants en bois, avec ou sans aile de recouvrement, sont fixés avec un débord maximal de 20 mm par rapport au nu de la cloison dans les renforts bois des ossatures de cloison (voir renfort de l'ossature métallique de la cloison §11), au travers des plaques d'embrasure, au moyen de vis de diamètre minimal Ø 6 et de longueur minimale de pénétration 50 mm dans la tête de cloison, au pas moyen de 500mm (cas EI60).

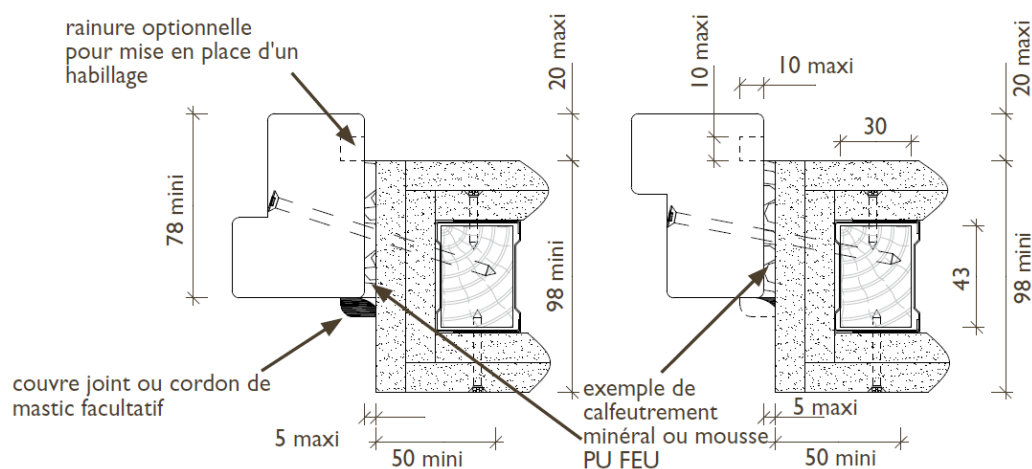


1. A l'avancement du chantier, l'ossature de la cloison aura été préalablement renforcée au niveau de la réservation du bloc-porte dans la cloison. Voir §11
2. Positionner le dormant dans son support avec un débord de 20mm maximum par rapport au nu de la cloison.
3. Le caler provisoirement ①, si nécessaire à l'aide de cales de masse volumique $\geq 500\text{kg/m}^3$ (cas EI30) ou de masse volumique $\geq 600\text{kg/m}^3$ (cas EI60). Contrôler la verticalité des montants et l'horizontalité de la traverse avec une règle et un niveau. Vérifier l'aplomb du dormant en bois. Agir sur l'épaisseur des cales pour assurer le bon équerrage, l'aplomb et la rectitude des profils. Vérifier les dimensions en fond de feuillure (hauteur et largeur). Vérifications : voir § 4
4. Percer les trous de fixation sur le dormant avec un foret à bois de diamètre adapté aux dimensions de la vis nécessaire à une fixation dans l'ossature de la cloison ②, au pas maxi de 550 mm (1er perçage à 100 mm du bas et du haut du dormant).
5. Les trous de fixation seront à une distance de 30mm mini du parement (face ouverture) du dormant et avec un angle permettant la reprise dans l'ossature de la cloison.
6. Installer des cales en bois ① définitives de masse volumique $\geq 500\text{kg/m}^3$ (cas EI30) ou de masse volumique $\geq 600\text{kg/m}^3$ (cas EI60) à proximité de chaque trou de fixation afin de positionner le dormant dans sa réservation avec un jeu maximum entre le dormant et la paroi support de 5mm.
7. Fixer le dormant bois à l'aide des vis pour plaques de plâtre de dimensions mini Ø 6 et de longueur minimale permettant une prise de 50mm dans la tête de cloison. Commencer de l'une des extrémités du dormant pour terminer à l'autre.
8. Selon les cas, combler l'espace restant entre le dormant et la paroi support avec un des systèmes de calfeutrement présenté dans les cas présentés ci-dessous.
9. Si nécessaire, mettre en place un couvre-joint d'épaisseur mini **conforme aux cas présentés ci-dessous** au niveau de l'ébrasement du dormant et de la paroi support associée

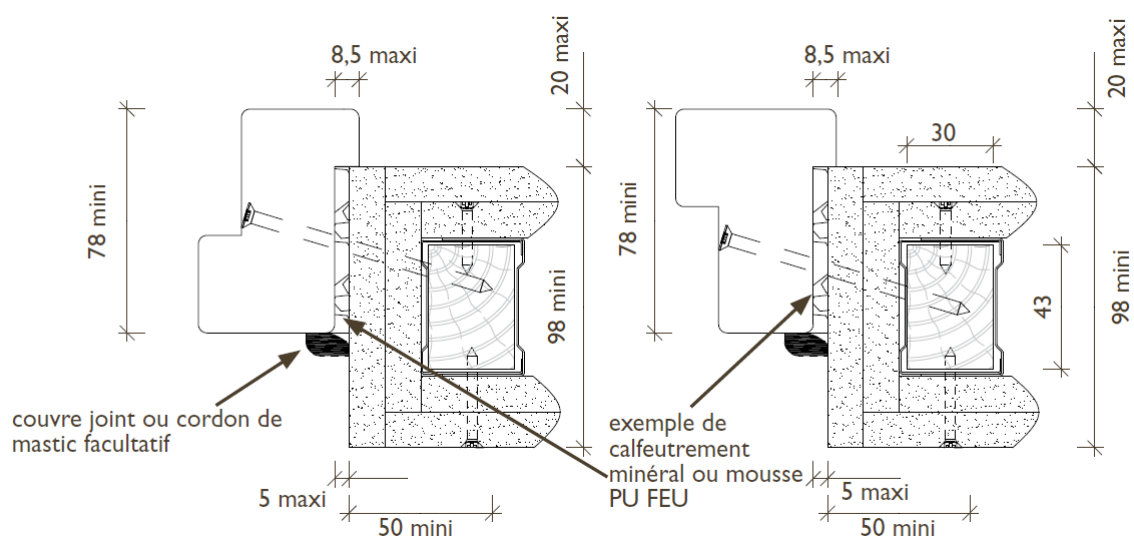


10.3.3. Cas d'assemblage possibles et de calfeutrement (EI30):

- *Fixation du dormant en bois dans une paroi support associée avec débord de 20mm maximum par rapport au nu de la cloison*
calfeutrement minéral ou mousse PU FEU
Couvre-joints ou cordon de mastic facultatif
Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm

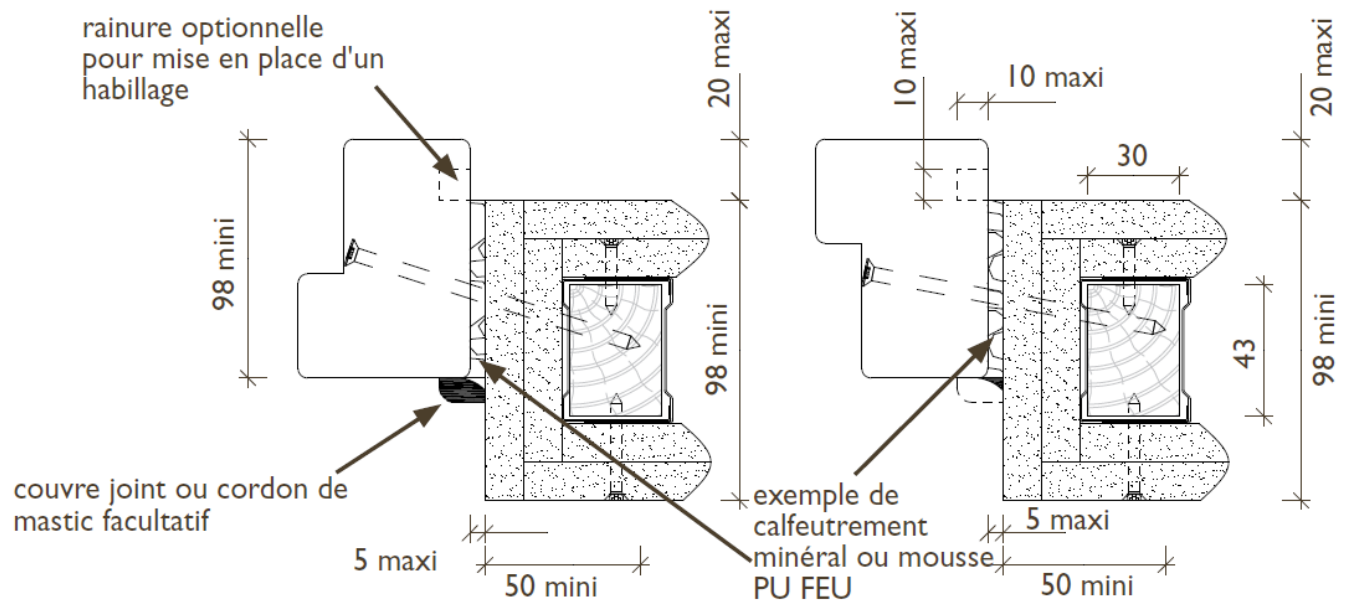


- *Fixation du dormant en bois dans une paroi support associée avec une aile de recouvrement en débord de 20mm maximum par rapport au nu de la cloison*
calfeutrement minéral ou mousse PU FEU
Couvre-joints ou cordon de mastic facultatif
Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm

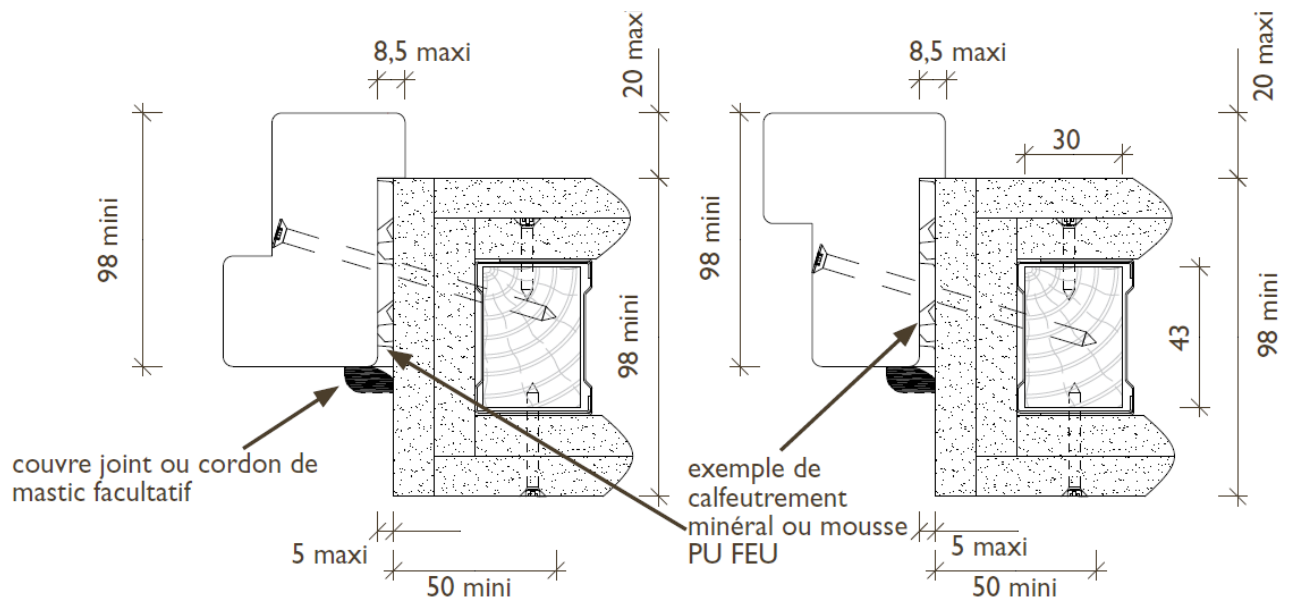


10.3.4. Cas d'assemblage possibles et de calfeutrement (EI60):

- *Fixation du dormant en bois dans une paroi support associée avec débord de 20mm maximum par rapport au nu de la cloison*
calfeutrement minéral ou mousse PU FEU
Couvre-joints ou cordon de mastic facultatif
Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm



- *Fixation du dormant en bois dans une paroi support associée avec une aile de recouvrement en débord de 20mm maximum par rapport au nu de la cloison*
calfeutrement minéral ou mousse PU FEU
Couvre-joints ou cordon de mastic facultatif
Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm



10.4. CAS 4 : Fixation du dormant en bois avec un débord de 20mm à 40mm maximum par rapport au nu de la cloison – mode de pose dans une paroi support associée (mode fin de chantier) - (EI30)

10.4.1. Fixation du dormant en bois dans une réservation d'une paroi flexible (mode fin de chantier) – (EI30)

Les dormants en bois sont fixés avec un débord maximal de 40 mm par rapport au nu de la cloison. Ils sont fixés dans les renforts bois des ossatures de cloison (voir renfort de l'ossature métallique de la cloison §11), au travers des plaques d'embrasure, au moyen du système décrit ci-dessous :

- Fixation du dormant par des vis de diamètre minimal Ø 6 et de longueur minimale de pénétration 50 mm dans la tête de cloison au pas moyen de 550mm
- Fixation de tasseaux de maintien en bois ($mv \geq 500\text{kg/m}^3$) mis en œuvre au dos du dormant, contre la partie débordante de celui-ci et contre la cloison.

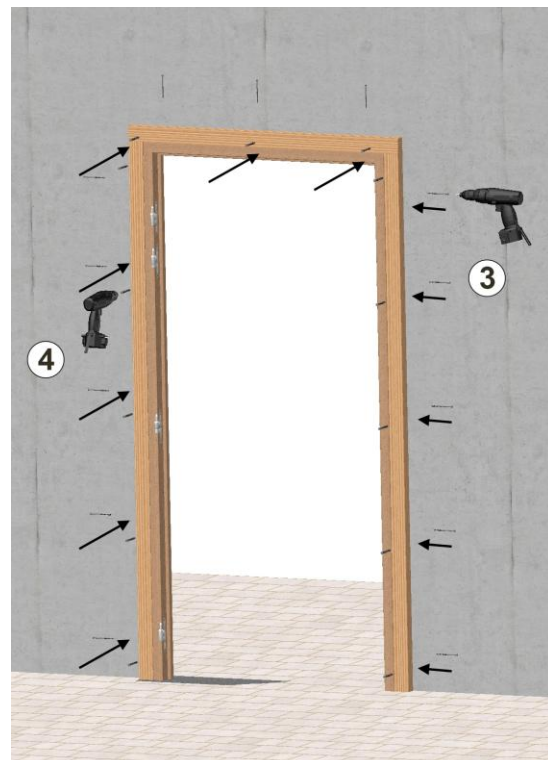
Fixation du dormant dans la tête de cloison	Fixation des tasseaux de bois mis en œuvre au dos du dormant contre la cloison	
	fixation au dos du dormant	fixation à travers le tasseau périphérique en bois dans la cloison
		
Vis pour plaque de plâtre (dim mini : Ø 6 et longueur permettant une prise mini de 50mm dans la cloison)	Vis à bois (dim mini : Ø 6 et longueur permettant une prise mini de 30mm dans le tasseau)	Vis pour plaque de plâtre (dim mini : Ø 6 et longueur permettant une prise mini de 50mm dans la cloison)

10.4.1.1. Mise en oeuvre du dormant en bois– (EI30)

1. Positionner le dormant dans son support avec un débord de 40mm maximum par rapport au nu de la cloison.
2. Le caler provisoirement ① à l'aide de cales de masse volumique $\geq 500\text{kg/m}^3$, si nécessaire. Contrôler la verticalité des montants et l'horizontalité de la traverse avec une règle et un niveau. Vérifier l'aplomb du dormant en bois. Agir sur l'épaisseur des cales pour assurer le bon équerrage, l'aplomb et la rectitude des profils. Vérifier les dimensions en fond de feuillure (hauteur et largeur). Vérifications : voir § 4
3. Percer les trous de fixation sur le dormant avec un foret à bois de diamètre adapté aux dimensions de la vis nécessaire à une fixation dans l'ossature de la cloison ②, au pas moyen de 550 mm (1er perçage à 100 mm du bas et du haut du dormant).

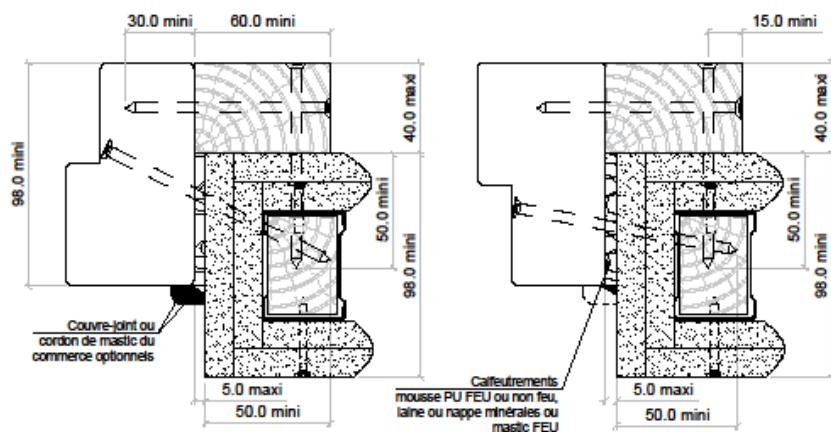


4. Les trous de fixation seront à une distance de 30mm mini du parement (face ouverture) du dormant et avec un angle permettant la reprise dans l'ossature de la cloison.
5. Installer des cales en bois définitives ① de masse volumique $\geq 500\text{kg/m}^3$ à proximité de chaque trou de fixation afin de positionner le dormant dans sa réservation avec un jeu maximum entre le dormant et la paroi support de 5mm.
6. Fixer le dormant bois dans l'ossature de la cloison à travers des plaques d'embrasure à l'aide des vis pour plaques de plâtre de dimensions mini $\varnothing 6$ et longueur permettant une prise mini de 50mm dans la cloison. Commencer de l'une des extrémités du dormant pour terminer à l'autre.
7. Selon les cas, combler l'espace restant entre le dormant et la paroi support avec un des systèmes de calfeutrement présenté dans les cas présentés ci-dessous. L'étanchéité peut être renforcée par des couvre-joints d'épaisseurs variables ou des joints mastic
8. Mettre en place des tasseaux de maintien en bois de masse volumique $\geq 500\text{kg/m}^3$ au dos du dormant, contre la partie débordante de celui-ci, et contre la cloison. Les fixer à l'aide de vis :
 - Vis à bois fixées sur la face arrière du dormant ③, de diamètre minimal $\varnothing 6$ et de longueur minimale de pénétration 30mm, axées dans l'épaisseur du tasseau périphérique, au pas moyen de 550 mm et
 - Vis de diamètre minimal $\varnothing 6$ axées sur l'épaisseur du tasseau, fixées au travers du tasseau périphérique et avec une longueur minimale de pénétration de 50 mm dans la cloison ④, au pas moyen de 550 mm.



10.4.2. Les différents cas d'assemblage possibles et de calfeutrement sont les suivants – (EI30):

- *Fixation du dormant en bois dans une paroi support associée avec débord de 40mm maximum par rapport au nu de la cloison calfeutrement minéral ou mousse PU FEU*
Couvre-joints ou cordon de mastic facultatif
Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm



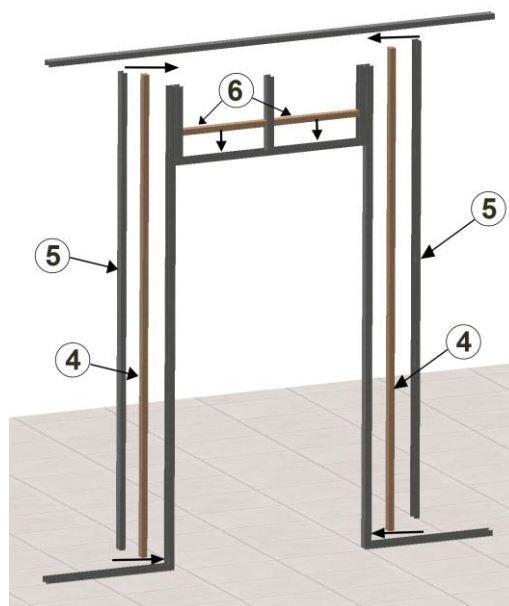
11. RENFORT DE CLOISON POUR POSE D'UN DORMANT BOIS EN PAROI SUPPORT ASSOCIEE AVEC UN DEBORD DE 20MM MAXIMUM - (EI30 - EI60)

Afin de permettre la pose d'un dormant bois en débord de 20mm maximum d'une cloison légère en mode de pose fin de chantier, il est nécessaire de renforcer l'ossature de la cloison à l'avancement du chantier.

La cloison légère est renforcée au niveau de la réservation du bloc-porte :

11.1. Mise en œuvre de l'ossature de la cloison

1. Repérer et tracer au sol l'emplacement de la cloison et du dormant en bois ①
 2. Installer la lisse basse de l'ossature ② suivant le D.T.U en vigueur et réaliser une aile par pliage à 90° d'une longueur d'environ 250mm au droit du montant du dormant.
 3. Installer la lisse haute de l'ossature ③, constituée d'un rail R48 (par exemple) interrompu au droit des deux poteaux formant un retour à 90° vers le haut et de longueur 150mm.
 4. En tenant compte de la réservation du dormant en bois et des plaques de plâtre venant habiller la structure métallique de la cloison, mettre en place un premier montant. Ce montant est renforcé par un tasseau de bois (mv≥ 500kg/m³) ④ de section 43x30mm inséré en fond de montant
 5. Répéter l'étape 4 de l'autre côté de la réservation et mettre en place le second montant renforcé
 6. Contrôler ensuite la verticalité des montants
 7. Venir boxer les deux montants avec un rail ⑤
 8. Renforcer les retours de l'imposte avec un montant adossé au montant filant et installer un ou plusieurs montants intermédiaires en partie courante de l'imposte (entraxe maxi de 600).
 9. Le rail d'imposte reçoit des renforts de bois de section 43x30mm minimum insérés en fond de rail entre chaque tronçon de montant de l'imposte de la cloison ⑥ suivant le D.T.U en vigueur.
 10. Assembler les montants et rails de l'imposte entre eux à la pince à sertir
- Nota : Les types de montants et rails sont définis dans les procès-verbaux des cloison



Ne pas oublier les passages de câble pour les accessoires électriques

L'ordre de montage peut être modifié mais l'ensemble des composants (rails, montants, fixations...) doit correspondre à celui préconisé.

12. POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR FIXATION ENTRE MURS (EI30 - EI60)

Le dormant peut être monté en recouvrement d'une circulation, soit directement aux parois formant le couloir, soit à une des parois du couloir et à une cloison de recouvrement, selon les quatre cas exposés ci-dessous et selon les combinaisons suivantes :

Parois de couloir	Paroi d'imposte	Système de Fixation	
Cloison légère	Cloison légère	Compatible	Cas 2
Cloison légère	Cloison béton ou maçonnerie	Incompatible	-
Cloison béton ou maçonnerie	Cloison légère	Compatible	Cas 1
Cloison béton ou maçonnerie	Cloison béton ou maçonnerie	Compatible	Cas 1
Cloison béton ou maçonnerie d'un côté	Cloison légère	Compatible	Cas 3
Cloison légère de l'autre côté			
Cloison béton ou maçonnerie d'un côté	Cloison légère	Compatible	Cas 4
Cloison de recouvrement Cloison légère			

Les jeux maximums entre le dormant et les parois existante seront de 5mm.

12.1. CAS 1 : Fixation du dormant en bois entre parois rigides (mode fin de chantier)

Le dormant peut être fixé entre des parois rigides, par exemple d'un couloir, surmonté d'une imposte en béton ou en cloison flexible.

- Les modes de fixations seront identiques au § 6 pour les liaisons avec les parois rigides et au § 10 dans le cas d'une imposte en cloison flexible.

Types de fixations possibles pour les parois rigides		Type de fixation possible pour l'imposte en cloison légère
		
Vis béton (dim mini : Ø 7,5x100)	Vis + chevilles polymère	Vis pour plaque de plâtre (dim mini : Ø 4,8x90)

12.2. CAS 2 : Fixation du dormant en bois entre parois flexibles (mode fin de chantier)

Le dormant peut être fixé entre des parois flexibles, par exemple d'un couloir.

Les modes de calage et d'étanchéité seront identiques au §10.

- **En fin de chantier**, le dormant bois est fixé au travers des plaques de plâtre de parement des parois latérales au moyen d'un système de cheville à expansion de Ø 5 mini avec vis de longueur adaptée ou d'une vis pour plaque de plâtre de Ø4,8 et de longueur adaptée permettant une reprise dans l'ossature de la cloison.
- **En montage à l'avancement du chantier**, le dormant bois est fixé aux parois latérales flexibles :
 - soit directement à un montant d'ossature se trouvant en vis-à-vis du dormant, au travers des plaques de parement soit au moyen de vis placo de dimensions mini Ø4.8 x 90. Un élément d'ossature supplémentaire peut être ajouté pour le montage du dormant.
 - soit à un liteau de bois de renforcement, au travers des plaques de parement au moyen de vis à bois Ø5 et de longueur adaptée permettant une prise minimale de 30 dans le liteau de renforcement.
- **Au niveau de l'imposte**, la traverse haute du dormant bois est fixé :

- soit traditionnellement au travers des rails de la cloison dans le cas d'une pose à l'avancement,
- soit à l'ossature de cloison au travers des plaques d'about au moyen de vis placo de dimensions mini Ø4.8 x 90 dans le cas d'une pose en fin de chantier.

	<i>Fin de chantier</i>	<i>A l'avancement</i>
<i>Fixation aux parois latérales</i>	 Cheville à expansion (Diam. Mini. M6) ou  Vis pour plaque de plâtre (dim mini : Ø 4,8x90)	 Vis pour plaque de plâtre (dim mini : Ø 4,8x90) ou  Vis à bois (Diam. Mini. Ø5)
<i>Fixation en imposte</i>	 Vis pour plaque de plâtre (dim mini : Ø 4,8x90)	 Vis pour plaque de plâtre (dim mini : Ø 3,5x25)

12.3. CAS 3 : Fixation du dormant en bois entre une paroi rigide et une paroi flexible (mode fin de chantier)

Le dormant peut être fixé entre une paroi flexible et une paroi rigide, par exemple d'un couloir et surmonté d'une imposte en paroi flexible.

Les modes de pose côté paroi rigide seront identiques au § 6.

Les modes de calage et d'étanchéité côté paroi flexible seront identiques au §10.

- **En fin de chantier**, le dormant bois est fixé :
 - soit au travers des plaques de plâtre de parement des parois latérales au moyen d'un système de goujon d'ancrage acier M6 ou d'un système composé d'une cheville crampon ou universelle et d'une vis Ø5 et de longueur adaptée permettant une prise minimale de 30 dans la cheville.
 - soit dans la paroi rigide à l'aide de vis béton sans cheville de diamètre mini Ø7,5 et de longueur adaptée permettant une prise minimale de 40 dans la paroi béton.
- **En montage à l'avancement du chantier**, le dormant en bois est fixé à la paroi latérale flexible :
 - soit directement à un montant d'ossature se trouvant en vis-à-vis du dormant, au travers des plaques de parement au moyen de vis placo de dimensions mini Ø4.8 x 90. Un élément d'ossature supplémentaire peut être ajouté pour le montage du dormant.
 - soit à un linteau de bois de renforcement, au travers des plaques de parement au moyen de vis à bois Ø5 et de longueur adaptée permettant une prise minimale de 30 dans le linteau de renforcement.

- **En montage à l'avancement du chantier**, le dormant bois est fixé à la paroi latérale rigide à l'aide de vis béton sans cheville de diamètre mini Ø7,5 et de longueur adaptée permettant une prise minimale de 40 dans la paroi béton.
- **Au niveau de l'imposte**, la traverse haute du dormant en bois est fixée :
 - soit traditionnellement au travers des rails de la cloison,
 - soit à l'ossature de cloison au travers des plaques d'about au moyen de vis placo de dimensions mini Ø4.8 x 90.

	<i>Fin de chantier</i>	<i>A l'avancement</i>
<i>Fixation à la paroi flexible</i>	 Cheville à expansion (Diam. Mini. M6) ou  Cheville Crampon ou Universelle + vis à bois (Diam. Mini. Ø5)	 Vis pour plaque de plâtre (dim mini : Ø 4,8x90) ou  Vis à bois (Diam. Mini. Ø5)
<i>Fixation à la paroi rigide</i>	 Vis béton sans cheville (Diam. Mini. Ø7,5)	
<i>Fixation en imposte</i>	 Vis pour plaque de plâtre (dim mini : Ø 4,8x90)	 Vis pour plaque de plâtre (dim mini : Ø 3,5x25)

12.4. CAS 4 : Fixation du dormant en bois entre une paroi rigide et une paroi flexible dans une paroi flexible de refend

Le dormant peut être intégré dans une paroi flexible de refend fixée entre une paroi flexible et une paroi rigide, par exemple d'un couloir.

Le dormant en bois du bloc-porte est monté entre une paroi rigide de couloir d'un côté et une cloison flexible de refend de l'autre, définie dans les tableaux suivant, et formant une baie libre.

Les dormants bois sont fixés à la paroi latérale rigide au moyen de vis à béton sans cheville de Ø 7,5 et de longueur adaptée permettant une prise minimale de 40 dans les parois rigides.

Selon les cas, le montant et la traverse du dormant en bois sont fixés à la cloison flexible de refend :

- aux ossatures de cloison au travers des plaques d'about au moyen de vis placo de dimensions mini Ø4.8 x 90 dans le cas d'un montage fin de chantier,
- traditionnellement aux montants et rails de la cloison.

Un calage en bois de masse volumique supérieure ou égale à 600 [kg/m³] est mis en place à l'arrière des points de fixation.

Les fixations se font au pas maxi de 600mm et à 30mm du parement de la face d'ouverture du bloc-porte.

	<i>Fin de chantier</i>	<i>A l'avancement</i>
<i>Fixation à la paroi flexible (montant et imposte)</i>		
	Vis pour plaque de plâtre (dim mini : Ø 4,8x90)	Vis pour plaque de plâtre (dim mini : Ø 3,5x25)
<i>Fixation à la paroi rigide (montant)</i>		
	Vis béton sans cheville (Diam. Mini. Ø7,5)	

12.4.1. Cas d'assemblage: sans calfeutrement (EI30-EI60)

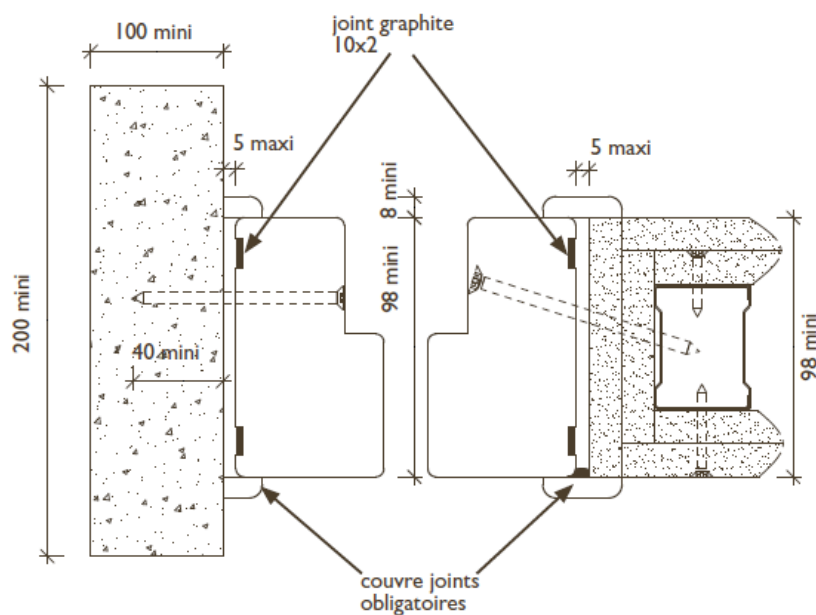
➤ Epaisseur du dormant suivant cas Ei30 ou EI60. Exemples présentés ci-dessous: cas EI60

➤ *Fixation du dormant en bois entre une paroi rigide et dans une cloison flexible de refend sans calfeutrement avec joints intumescents*

Parois latérales : couvre-joints obligatoires

Imposte : Couvre-joint obligatoire en montage fin de chantier ou sans couvre joint en montage traditionnel

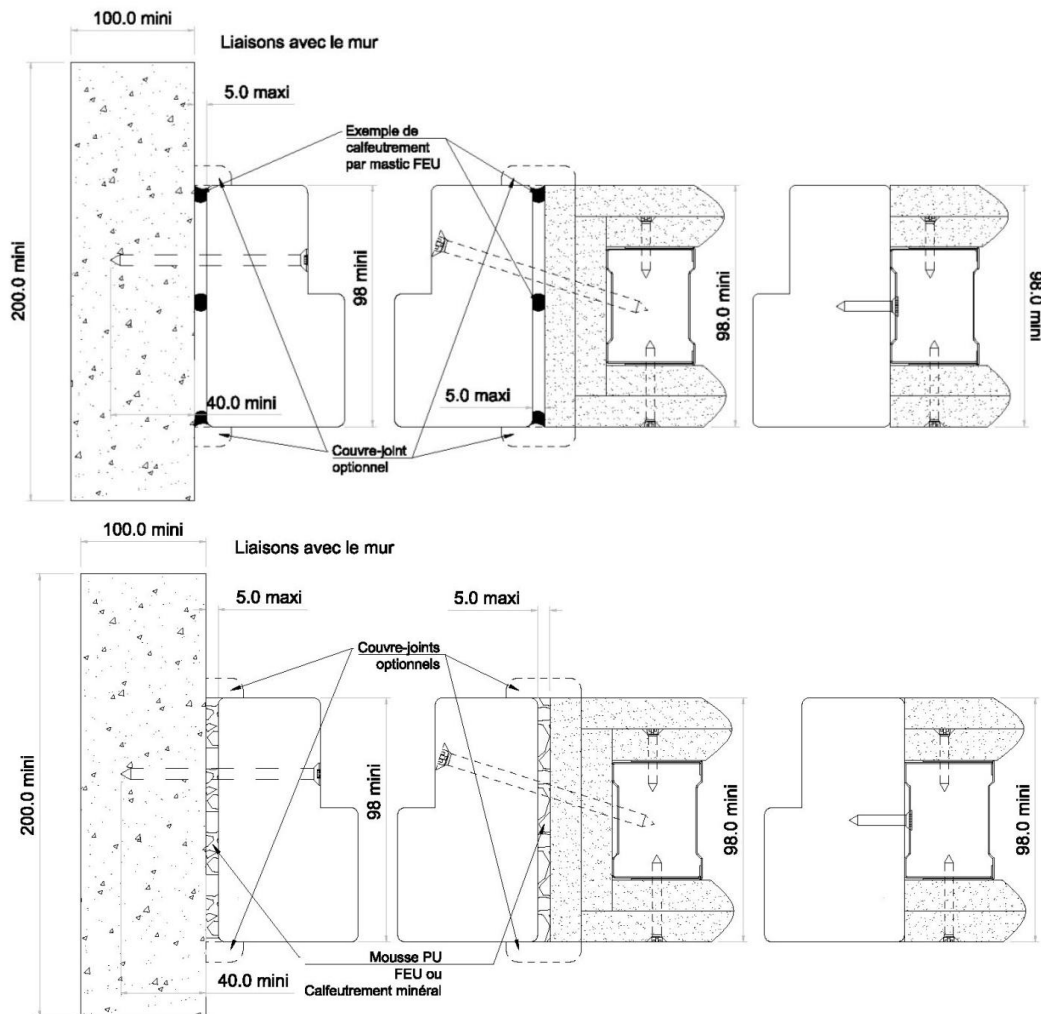
Jeu maxi : 5mm



12.4.2. Cas d'assemblage: avec calfeutrement (EI30-EI60)

- Epaisseur du dormant suivant cas Ei30 ou EI60. Exemples présentés ci-dessous : cas EI60

- *Fixation du dormant en bois entre une paroi rigide et dans une cloison flexible de refend avec calfeutrement minéral, mastic FEU ou mousse PU FEU*
Couvre-joints ou joints mastics optionnels
Jeu maxi : 5mm



- *Fixation du dormant bois entre une paroi rigide et dans une cloison flexible de refend avec calfeutrement minéral ou mousse PU FEU ou NON FEU*
Couvre-joints ou joints mastic obligatoires sauf pour l'imposte en montage traditionnel
Jeu maxi : 5mm

